numéro 46

Revue municipale de Loctudy

octobre 2009

L'ESTRAN

an aod Veo

DANS CE NUMÉRO : LES SENTIERS DE RANDONNÉE

PORTS & LITTORAL

Rétablissement des profondeurs des ports

PROJETS

La salle omnisports

EVENEMENTS

L'International Optimist

L'ESTRAN EDITO

en couverture,
Sentier de randonnée en venant de Pen Ar Veur

SOMMAIRE

L'ACTION MUNICIPALE p1
CONSEILS ET COMMISSIONS (1), ENVIRONNEMENT (3), PORT ET LITTORAL (5), AFFAIRES SOCIALES (8), TOURISME (9), VIE SCOLAIRE ET CULTURE (10), JEUNESSE ET SPORTS (11), COMMUNICATION (12)

POINTS DE VUE p15

ACTUALITÉS COMMUNAUTAIRES p16

ACTUALITÉS MUNICIPALES p18
ANIMATIONS DE L'ÉTÉ (17), COMITÉ DE JUMELAGE (21), BILANS DE LA SAISON (22), CULTURE (24)

VIE DES ASSOCIATIONS p26
LE FORUM DES ASSOCIATIONS

CHRONIQUES LOCTUDISTES p27

HISTOIRE LOCALE p30

L'ESTRAN
n°46
Mairie de Loctudy
Place des Anciens Combattants
29750 LOCTUDY
Tél. 02 98 87 40 02

Directeur de la publication :
Joël PIÉTÉ
Coordinateur de la rédaction
Jean LAOUENAN
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN Créations Graphiques
06 65 22 95 85
Impression :
Imprimerie de l'Atlantique 02 98 60 70 41
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro :
J. Balanec, T. Balanec, J. le Bec, M.A. Buannic, D. Carcaillet, A. Chaffron, C. Couvreux, L. le Dréau, G. Jourdren, J. laouenan, J. Mariel, P. Méhu, J. Piété, H. de Penfentenyo, Y. Tépho, M. Toque, S. le Tinnier
Crédits photographiques :
Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)
www.loctudy.fr

Mes chers concitoyens,

La météo n'était pas vraiment au rendez vous cet été. La fréquentation touristique de la commune en a sans doute un peu souffer si l'on en croit les statistiques établies par l'Office de Tourisme. Cela n'a pas affecté le succès des nombreux festivals et fêtes organisés dans le Département du Finistère. Dans notre région, plus que jamais, l'attractivité touristique ne va pas de soi. Dans nos villes et sur nos côtes, les visiteurs viennent rechercher autre chose que la chaleur et le «bronzing». Cette autre chose, c'est l'authenticité et la qualité de nos paysages, de nos territoires et de nos cultures. Nous devons les préserver, les valoriser et les promouvoir. Les infrastructures touristiques sont à cet égard des éléments importants de notre offre. Nous avons d'autant plus de difficultés à comprendre les lenteurs «rocambolesques» du dossier de rétablissement des profondeurs de nos ports. Dans un contexte de déclin des activités de pêche, comment pouvons nous accompagner le développement du tourisme et notamment celui de la plaisance si nos partenaires que sont le Département et l'Etat n'arrivent pas à débloquer la situation. La commune de Loctudy, nous l'avons maintes fois et publiquement affirmé, est prête à assumer sur ce dossier stratégique toutes ses responsabilités.

Joël Piété
Maire de Loctudy

ESTRAN : Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.
«An aod veo» (breton) : la grève vivante.

L'ACTION MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX
(RÉSUMÉS)

Séance du 12 Juin 2009

Finances

- Subventions aux associations

Le Conseil municipal statue favorablement pour l'octroi de subventions aux associations et organismes divers pour un montant global de près de 19 000 euros

- Subvention aux séjours

Pour chaque enfant de la commune ayant effectué un séjour en colonie de vacances, classe de neige, classe de mer, classe verte, artistique ou culturelle, attribution d'une aide forfaitaire de 47,30 euros, limitée aux enfants scolarisés dans la commune ou une commune voisine, à condition qu'ils aient leur résidence principale à Loctudy. Cette aide est attribuée une fois dans l'année quel que soit le nombre de séjours.

- Budget annexe du port de plaisance

Modification budgétaire de 16 000 euros en dépenses et en recettes d'exploitation.

- Rapport annuel sur les marchés publics

Conformément au code des marchés publics, présentation des informations relatives à l'exécution des marchés publics.

Travaux communaux

-Travaux d'assainissement secteur Pennalan

Suite à l'augmentation de la masse initiale des travaux et des modifications apportées au projet (extension à l'allée Corn Guernic), signature d'un avenant portant augmentation de 15 530 euros HT au marché initial de 140 166 euros HT.

- Enfouissement de réseaux secteur Pennalan

Convention entre la commune et France Telecom prévoyant la répartition des responsabilités et des charges.

Culture

-Règlement intérieur de la bibliothèque

Adoption par le Conseil municipal du règlement intérieur de la bibliothèque qui précise les conditions dans lesquelles la bibliothèque remplit ses missions de service public et les droits et obligations des usagers. Le conseil fixe à 35 euros le montant de la caution prévue par l'article 3 du dit règlement.

Tourisme

Le Conseil municipal autorise le maire à solliciter le classement de Loctudy en «commune touristique», conformément aux dispositions du décret du 2 septembre 2008. Ce classement a des effets favorables sur les dotations budgétaires de la commune.

Urbanisme

Le conseil municipal adopte les dénominations des voies communales suivantes :

- Lotissement Peron à Ezer

«Rue Louis Péron», «Impasse Ty Guen», «Impasse Louis Péron», «Impasse Men Du», «Impasse Saint Tudy»

- Lotissement OPAC à Larvor

«Résidence Poul ar Raniked», pour la voie intérieure du lotissement

Divers

- Liste des jurés

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort pour 2009 de 9 jurés sur la liste électorale.

- Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

Marché avec la société CEPIM de la Trinité sur Mer pour l'évaluation des risques professionnels (3 040 euros HT).

Marché avec la société NORISKO de Brest pour une mission de contrôle technique (1 280 euros HT).

Marché avec la société QUALICONSULT de Saint Grégoire pour une mission de coordination santé sécurité (8 40 euros HT).

Marché avec le Cabinet d'architectes LE DOARE de Pont L'Abbé pour la réalisation de travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif dans différents secteurs de la commune (17 640 euros HT).

Marché avec la société CREOCEAN de la Rochelle pour la réalisation de simulations complémentaires dans le cadre de l'étude «courantologique» des rejets en mer de la station d'épuration (8 310 euros HT).

Intervention en justice auprès du tribunal administratif de Rennes dans les instances engagées par différents plaignants contre la commune dans le dossier d'installation d'une antenne relais par la société Orange France.

- Questions orales

Question posée par Mr Guichaoua sur la position de la commune pour ce qui concerne l'enseignement du breton dans les écoles publiques. Le Maire répond que la Municipalité est favorable à cette

initiative, dont le maître d'ouvrage est le Conseil Général.

Question posée par Mme Dorval sur la position de la commune dans le dossier d'installation d'une antenne relais par la société Orange à Kérizur. Le Maire répond qu'il convient d'attendre la décision du Tribunal administratif de Rennes qui a été saisi de deux demandes d'annulation de l'arrêté de non-opposition notifié à l'opérateur de téléphonie mobile en août 2008. Il confirme également l'intention de la Mairie de faire procéder à des mesures d'exposition aux champs électro-magnétiques des antennes de Glévian et de Keruno.

Séance du 17 juillet 2009

Travaux communaux

- Aménagement du secteur de Kerfade

Après avis de la commission d'appel d'offres réunie le 08 juillet, le Conseil municipal a décidé l'attribution :

Du lot «voirie et réseaux» à l'entreprise LE PAPE de Plomelin.

Du lot «espaces verts» à la société Pascal BELLOCQ.

Le lot «éclairage public» fera l'objet d'une procédure négociée, l'appel d'offres ayant été déclaré infructueux (propositions non compétitives).

- Convention avec France Télécom pour enfouissement des réseaux électroniques prévoyant un partage des coûts entre France télécom et la commune.

- Classement dans le domaine public de la partie privée de la rue de l'Océan, dans le cadre du programme de réaménagement du quartier de Pennalan-Kérafédé, à l'issue de l'enquête publique réalisée au cours du mois de mai.

Conventions

- Commune et Cercle nautique de Loctudy (CNL)

Par convention du 06/12/1999 la commune a mis gratuitement à disposition du CNL des bâtiments et un terrain situés Boulevard de la mer à Langoz. Des travaux d'extension et de réhabilitation de l'immeuble ainsi qu'une clôture du terrain ayant été réalisés, il y a lieu de signer une nouvelle convention entre les parties.

- Commune, Cercle Nautique de Loctudy et Association Team Ouest Plongée

Une convention tripartite autorise l'occupation de locaux dans l'immeuble mis à la disposition du CNL par la commune par l'association Team Ouest Plongée, dont l'objet est «la pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement de développer et de favoriser la connaissance du monde subaquatique ainsi que tous les sports et activités subaquatiques et annexes, notamment la pêche sous-marine, la plongée en scaphandre, la nage avec accessoires pratiquée en mer, piscine, lac ou eau vive».

Port de plaisance

- Subvention de 2 747,36 euros à l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne pour 2009.

Culture

- Initiation à la langue bretonne

Le Conseil général du Finistère, en concertation avec l'Inspection académique, souhaite permettre aux jeunes finistériens de bénéficier d'une initiation à la langue bretonne dans le cadre du temps scolaire. Cette initiation se fera dès la rentrée 2009 sur des moyens mis en œuvre par le Conseil Général, sur une base de 30 heures par classe et par année scolaire. Le groupe scolaire Jules Ferry et l'Ecole de Larvor sont concernés par le dispositif. La Commune est appelée à participer au financement de ce dispositif. Le Conseil municipal décide de signer une convention avec le Conseil Général pour une durée de 3 ans. Le montant de la participation communale est estimé à 1 680 euros pour l'année scolaire 2009-2010.

- Achat de DVD par la bibliothèque

Création d'un fonds DVD. La bibliothèque va procéder à l'acquisition de 100 DVD. La constitution de ce fonds lui permet de bénéficier d'une possibilité de prêt d'un volume équivalent de 100 DVD de la bibliothèque départementale du Finistère.

- Rapports annuels

Conformément à la loi, les rapports suivants ont été présentés au Conseil municipal :

- Rapport sur le service public de l'assainissement
- Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Ces rapports peuvent être consultés à la mairie et sur le site internet de la commune.

Divers

- le Maire est autorisé à agir en justice suite à l'appel formé par la société Jardin Services, dans le cadre du litige l'opposant à la Commune, pour malfaçons dans la construction de la promenade piétonne du port de plaisance.

www.loctudy.fr rubrique Mairie/ conseil municipal/ présentations au conseil municipal

ENVIRONNEMENT

Zone humide de Kerloch

Les zones humides

Les zones humides sont des zones de transition entre le milieu terrestre et le milieu aquatique : prairies inondables, tourbières, marais salants, vasières littorales, mangroves d'outre-mer… Elles se caractérisent par la présence d'eau douce, salée ou saumâtre, en surface ou à très faible profondeur dans le sol. Cette position d'interface explique que les zones humides figurent parmi les milieux naturels les plus riches au plan écologique.

Les zones humides sont des lieux où s'exercent diverses activités humaines : élevage, pêche, pisciculture, chasse, loisirs… Cependant, ces milieux fragiles sont menacés, notamment sous la pression du drainage, de l'urbanisation, de l'aménagement de voies de communication terrestres ou fluviales.

Milieux de vie remarquables pour leur biodiversité, de nombreuses espèces végétales et animales y sont inféodées, en France métropolitaine, bien qu'elles ne couvrent que 3 % du territoire, elles hébergent un tiers des espèces végétales remarquables ou menacées, la moitié des espèces d'oiseaux et la totalité des espèces d'amphibiens et de poissons.

Elles participent à la régulation du débit des cours d'eau (atténuation des crues, prévention des inondations et soutien d'étiage). Leur capacité à stocker et à restituer progressivement de grandes quantités d'eau, permet l'alimentation des nappes d'eau souterraines et superficielles. En favorisant l'épuration grâce à leur riche biocénose, elles participent à la préservation de la qualité de l'eau.

Soumises a une nombreuse réglementation : code de l'environnement, loi littoral, loi sur l'eau, loi d'orientation agricole, les directives européennes (oiseaux-habitat-eau)… les opérations d'aménagement, et d'entretien (ex : cours d'eau) nécessitent un avis ou une autorisation des services concernés. (ex : DDEA)

La protection des zones humides est une préoccupation forte de la commune de Loctudy. Ces dernières années, plusieurs zones ont été acquises afin d'assurer la préservation de ces espaces sensibles : la zone humide de Langoz, la prairie de Poulpeye, l'étang du Suler, des parcelles au Ster Kerdour, à Kervilzic. La commune entend poursuivre cette politique, cependant la protection de ces zones relève de pratiques respectueuses du milieu naturel par tous.

Les finalités sont :

- la prévention des risques
- la préservation des milieux naturels (dunes, faune, flore)
- le contrôle de la qualité des eaux du bassin versant (perspectives d'application des directives européennes sur la qualité des eaux littorales).

Source : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de La Mer (www.ifen.fr), Diren.

La qualité des eaux de baignade

Les prélèvements effectués par le Ministère de la santé pendant la période estivale sur les différentes plages de la Commune de Loctudy font apparaître une bonne qualité des eaux de baignade. Une légère dégradation peut toutefois être constatée dans les analyses de la fin du mois d'août sur les plages de Kervilzic et de Poulluen.

Ces résultats confirment ceux de l'année précédente et témoignent des progrès durables obtenus grâce aux investissements importants réalisés par la commune dans le domaine de l'assainissement et de la vigilance exercée sur la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel. Le paramètre de la protection des eaux littorales est désormais systématiquement pris en compte dans la gestion du territoire communal et dans les opérations d'urbanisme (cf : projet de Langoz). Des études ont été confiées à la SAUR pour diagnostiquer les éventuels dysfonctionnements des systèmes d'assainissement des habitations situées en bordure de côte, qui sont évidemment une source de dégradation de la qualité des eaux de baignade. Dans le cadre des directives européennes sur l'eau, les obligations qualitatives seront renforcées par des analyses quotidiennes des sites de baignade (2015). Pour la saison 2010, tous les résultats des prélèvements seront affichés à l'entrée des plages.

Sur le site de la commune www.loctudy.fr, il est possible d'avoir accès aux résultats détaillés des prélèvements publiés par le Ministère de la santé.

DR

Comparatif des eaux de baignade sur les quatre dernières années

	2005	2006	2007	2008
Langoz	A	A	A	A
Kervilzic	A	A	A	B
Ezer	B	A	A	A
Lodonnec	A	A	B	B
Poulluen	A	A	B	A
Sables blancs	B	B	B	A

A=bonne qualité, B=moyenne qualité, C=momentanément polluée, D=mauvaise qualité

DR

Tableau des eaux de baignade pour 2009

Site	11/06/09	22/06/09	09/07/09	23/07/09	06/08/09	21/08/09	03/09/09	18/09/09
Langoz	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon
Kervilzic	bon	bon	bon	bon	bon	moyen	bon	bon
Lodonnec	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon
Poulluen	bon	bon	bon	bon	bon	moyen	bon	bon
Sables blancs	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon	bon
	03/06/09	19/06/09		27/07/09		21/08/09	10/09/09	
Ezer	bon	bon		bon		bon	bon	

Plages de Lodonnec

et de Pich Poud

PORTS & LITTORAL

Rétablissement des profondeurs des ports

Depuis plusieurs années, l'envasement des ports de Loctudy empoisonne la vie de tous les protagonistes : les usagers tout d'abord, pêcheurs professionnels et plaisanciers; les opérateurs publics ensuite, Conseil général, CCI et Commune de Loctudy.

Le dossier, dont l'instruction était terminée, après d'importants et longs débats entre toutes les parties concernées, notamment sur les modalités de l'opération (sort des vases d'extraction) était, depuis le printemps, sur le bureau du Préfet du Finistère pour signature et lancement de la procédure d'enquête d'utilité publique. Les services de l'Etat viennent de demander un complément d'étude sur la qualité bactériologique des vases d'extraction. Un nouveau retard donc, qui ne fait pas l'affaire des usagers, alors que les conditions de navigation continuent à se dégrader, particulièrement lors des gros coefficients de marée.

Suite à ce report de mise en œuvre des opérations de désenvasement, une réunion s'est tenue à la mairie de Loctudy, à l'initiative du Conseil Général. Cette réunion a rassemblé les élus des communes concernées par le projet, les membres des conseils portuaires ainsi que des représentants des usagers des ports et de professions impactées. Comme l'a rappelé Pierre Maille, Président du Conseil général qui présidait la réunion, l'objectif est de donner à toutes les parties concernées le même niveau d'information sur la situation et les perspectives de résolution de ce dossier et aussi d'engager une nouvelle fois le débat au plan local, afin d'avancer de façon résolument concertée.

Une présentation complète, disponible sur le site internet du port de plaisance (www.loctudy.fr/port), a permis aux participants de connaître les raisons de report du dossier, les éléments du nouveau planning envisagé, les solutions techniques à l'étude ainsi que les impacts financiers.

En synthèse, les services de l'Etat ont souhaité un report de décision en raison d'éléments nouveaux (volume des vases plus important, qualité bactériologique des vases, impact du clapage sur la biodiversité de la zone de Kareg Kreis, environnement règlementaire plus contraignant, conditions d'enfouissement à terre..)

Ces éléments justifient, selon eux, d'une nouvelle instruction et présentation du dossier par le maître d'ouvrage, le Conseil général. Si cette nouvelle instruction se déroule sans nouveaux problèmes, on peut espérer un début de travaux en 2011.

A l'issue de cette présentation, le débat s'est engagé. Plusieurs élus, dont les maires de Plobannalec-Lesconil et de Loctudy ont fait part de leur vif mécontentement à l'égard de ce nouveau report, alors qu'il s'agit d'un dossier ouvert depuis 11 ans et que la situation devient intenable pour les plaisanciers comme pour les pêcheurs professionnels. Si ce dossier n'est pas désormais rapidement résolu, c'est l'avenir des activités maritimes et des emplois attachés qui est en jeu.

Pierre Maille, Joël Piété, Annick le Loch

L'APLOC (Association des Plaisanciers de LOCtudy) a rappelé les mauvaises conditions d'utilisation du port de plaisance de Loctudy, pointé les responsabilités des pouvoirs publics dans ce dossier et regretté que toutes les parties concernées ne puissent travailler en «mode projet», ce qui éviterait, comme c'est le cas aujourd'hui, que chaque obstacle, dans le processus d'instruction du dossier, se traduise par de nouveaux retards. Une question nouvelle, a t-elle souligné, c'est une année de délai supplémentaire.

Les représentants des pêcheurs professionnels disent subir également au quotidien les impacts de l'envasement des ports (sécurité de navigation, dommages aux matériels, coûts supplémentaires) et déplorent les lenteurs de ce dossier. Ils émettent des réserves sur la nouvelle proposition de clapage des sédiments non-pollués au delà de Kareg Kreis qui était la zone initialement retenue. Ils pensent que le clapage (déversement) des vases plus au large peut avoir des conséquences sur leurs activités de pêche et qu'il faudrait en conséquence envisager à leur endroit des mesures compensatrices. Ils se déclarent par ailleurs très demandeurs d'une concertation avec le Conseil général et suggèrent de regarder les expériences réussies dans d'autres régions.

Enfin, le maire de Combrit, a demandé de bien étudier les conditions d'enfouissement des vases «polluées» sur le territoire de sa commune et de bien prendre en compte les contraintes écologiques.

En conclusion, il est convenu qu'il y a urgence, qu'on n'échappera pas à un compromis entre activités économiques et prise en compte des contraintes environnementales, qu'il est indispensable que «tous tirent dans le même sens» et qu'enfin la porte reste ouverte à une concertation locale avec les élus et les professionnels.

RETROUVEZ LE COMPLÉMENT DE CET ARTICLE www.loctudy.fr

rubrique
Mairie/magazine municipal/vidéothèque

AN TEIR
ESCALE SUR L'ESTUAIRE

Présentation générale

Ces deux mots témoignent de toute l'importance constituée par ce vaste plan d'eau. Situé en aval, au creux de la baie de Bénodet, l'estuaire est partiellement fermé par l'Ile Tudy (en réalité une presqu'île) et par l'avancée de la pointe de Langoz à Loctudy. Il est réputé accessible par tous les temps ; la ria qui le prolonge nous transporte au travers de ses nombreux méandres aux rivages paisibles, vers la ville de Pont l'Abbé.

Un patrimoine à protéger et à faire découvrir

La rivière est le cadre naturel d'une attraction essentielle pour le tourisme, elle propose un éventail diversifié des lieux et des ressources, qui justifient son classement en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunique et Floristique). Une cinquantaine d'hectares situés à Rosquerno ont été acquis par le Conservatoire du littoral ; la gestion des autres sites est confiée aux collectivités locales et territoriales. Au nord de l'île Queffen, la rivière est classée zone «Natura 2000» et «ZPS» Zone de Protection Spéciale. Ces classements ne signifient pas interdiction, puisqu'il s'agit avant tout de faciliter la découverte d'un milieu naturel important. Bien desservis par des chemins de randonnée ainsi que par de nombreux postes d'observation, ces sites sont surtout des supports pédagogiques, ils offrent au public un panorama remarquable qu'il convient de préserver.

L'estuaire

Il occupe une situation particulière au sein de l'écosystème côtier. Par son rôle d'exutoire, il est l'interface entre le drainage des bassins versants et l'hydrodynamisme des courants côtiers. Malgré un élargissement de son embouchure vers l'amont, la force gravitationnelle des courants de marées augmente dès que l'on se rapproche des petits fonds. Les courants de flot étant plus marqués que ceux du jusant.

La Ria

Les rives de la ria sont délimitées dans sa partie haute par une pente boisée permettant la circulation de l'eau douce sur les bassins versants. Le ruissellement de cette eau riche en particules conditionne la pousse de nombreux taillis et de résineux, la création de prairies humides inondables et des marais. Ils jouent un rôle primordial dans la reproduction de l'avifaune. Avant le lit de la rivière, l'estran se découpe en deux zones bien distinctes. La partie la plus élevée est appelée le «SHORRE» (du néerlandais «SHOR» = pré-salé) généralement recouverte par un tapis grisâtre buissonnant et bas qui résiste au piétinement, il s'agit de «l'Obione». La faune du shorre est surtout composée d'insectes.

Plus proche du lit de la rivière se situe la «SLIKKE» (du néerlandais «SLIJK» = boue) en partie inondée à chaque marée. Sa végétation discontinue est surtout composée de «salicorne annuelle». Grâce aux cycles des marées, ces herbiers de zostères ou prairies sous-marines dispensent un apport nutritionnel conséquent. Les contours de ces herbiers offrent aux oiseaux et aux poissons leurs aliments de base composés de crevettes, d'alevins et parfois de petits amphibiens. Parallèlement, malgré leur asphyxie progressive, ces deux zones créent un biotope original d'une grande richesse biologique, favorable au développement benthique.

.Activités et ressources

Les diverses activités sur le domaine public maritime doivent être pratiquées dans des conditions d'exercice favorables et respectueuses de la ressource et de l'environnement.

LES CULTURES MARINES sont les activités prépondérantes le long du rivage bordant l'anse du Pouldon, les pointes de l'Ile Chevaliers et de l'Ile Garo. Elles sont en augmentation d'occupation de l'espace, le délaissement d'anciens parcs conchylicoles était probablement dû à la mauvaise qualité des eaux. Actuellement, les principales demandes d'autorisations d'exploitation concernent les coquillages fouisseurs et les élevages en surélevé. Ces autorisations sont délivrées par la direction départementale des affaires maritimes après un avis d'enquête publique.

Les conchyliculteurs sont soucieux de la bonne qualité des eaux estuariennes : toute altération bactériologique de celles-ci aurait pour conséquence le mauvais classement sanitaire des coquillages, avec bien sur l'interdiction de commercialiser ces produits. La mise en place du «SDAGE» et l'arrêt des rejets polluants de la station d'épuration située en amont améliore de façon concrète la qualité de l'eau.

LES PECHEURS PROFESSIONNELS sont pour la plupart des inscrits maritimes. Les bassiers (expression locale) exploitent les bancs naturels de coquillages, principalement les coques et les palourdes. L'estuaire a un potentiel quantitatif important de ces mollusques. Afin d'assurer la gestion de la ressource, ces pêcheries sont encadrées par le comité local des pêches et élevages

L'estuaire.
Une richesse à préserver

Vue de l'Ile Tudy depuis la rivière

marins. Cette activité de pêcheur à pied est très ancienne, elle se pratique en période de forts coefficients de marée. Des repos biologiques se sont avérés nécessaires pour une pêche durable et responsable

LA PECHE AUX ARTS DORMANTS se pratique au moyen de casiers et de nasses. les pêcheries se limitent dans la capture de crabes verts, de seiches ou d'anguilles. Rappelons que la pose de ces engins de pêche n'est pas autorisée dans les bassins portuaires.

Les ports de Loctudy

Situés à l'embouchure de l'estuaire, les ports de pêche et de plaisance sont les principaux pôles économiques de la ville. Le tourisme estival est inféodé à ces deux entités. Cependant, à l'instar de tous les ports estuariens, leur engorgement par les sédiments issus de la floculation des matières en suspension met en péril leur survie.

La pêche

Le port de pêche de Loctudy, comme d'autres ports, est confronté à des difficultés majeures, telle la diminution avérée de la ressource, mais également aux nombreux plans de sortie de flotte.

En vingt ans, ce sont six mille unités de pêche, toutes tailles et tous métiers confondus, qui ont été détruites sur le littoral français. Très peu de constructions nouvelles sont venues compenser ces pertes.

Le constat qui en résulte est la confirmation du vieillissement de la flottille de pêche. La moyenne d'âge des navires est passée de quinze à vingt cinq ans, engendrant des coûts d'exploitation insupportables. Sans hausse sensible du prix du poisson et sans aide notable envers ce secteur économique, nous verrons à moyen terme péricliter de nombreuses entreprises.

On ne peut envisager l'avenir de la pêche en regardant dans un rétroviseur. Continuer à détruire l'outil de travail est devenu un non-sens, dès lors que rien n'est envisagé pour la pérennité de ce secteur.

Il y a encore des jeunes marins pêcheurs pour croire à l'avenir de leur métier. Ils relèveront les défis actuels s'ils sont suffisamment accompagnés.

La plaisance

Avec ses cinq cent quatre vingt places sur pontons et soixante quinze bouées, le port de plaisance privilégie la qualité de l'accueil, il offre à ses clients des aménagements pratiques. Son label de «port écologique» par la récupération et le traitement des eaux de carénage, la récupération des huiles usagées et le tri sélectif lui ont permis, il y a quelques années, d'arborer le pavillon bleu d'Europe. La longue liste d'attente pour obtenir une place sur ponton ou bouée, témoigne de l'engouement actuel pour les activités nautiques.

Conclusion

Quoique n'agissant pas directement sur les commerces riverains, l'impact de l'estuaire et sa ria sur la fréquentation et l'activité commerciale est indéniable et le maintien des structures portuaires est souhaité par tous.

L'estuaire, par son rôle d'exutoire vers la mer, sa ria qui est une zone essentielle pour la vie marine et ornithologique, sont soumises à de nombreuses règles et contraintes environnementales. Elles doivent sans cesse apporter la preuve de leur bonne santé. La position d'abri des vents dominants est un atout propice aux activités portuaires, dont il est inutile de rappeler l'impact sur les activités économiques. Leur gestion est l'affaire de tous.

Nous souhaitons que tous les acteurs concernés par ce vaste plan d'eau, dépassent leurs clivages et agissent collectivement pour sauvegarder ce patrimoine exceptionnel.

Vu de l'Île Garo

AFFAIRES SOCIALES

Réunion du Conseil de la Vie Sociale à Pen-Allé

Pen-Allé. Début des travaux l'an prochain

Inaugurée en janvier 1994, la maison de retraite de Pen-Allé a su évoluer au fil des années, se transformant en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) en 2004. Elle accueille à ce jour 62 personnes. Un arrêté préfectoral du 7 mai 2009 a accordé une extension de six lits. Au programme des travaux, une aile supplémentaire va être construite sur la façade ouest, à l'emplacement du parking du personnel qui sera déplacé. Dans cette aile seront construites sept chambres et une petite salle polyvalente comprenant une cuisine et des toilettes. Dans le jardin intérieur, une salle de 100 m^2 verra le jour. Cette salle sera destinée à toutes les activités mises en place à la résidence. Actuellement, celles-ci ont lieu dans la salle à manger. Cette salle à manger va être agrandie, on va lui intégrer la salle réservée aux visiteurs. Le hall d'accueil va être réaménagé, une chambre contigüe à ce hall sera le bureau de la directrice. Un nouveau sas d'entrée va également être créé. Dans le but d'améliorer le confort des résidents et de réaliser de substantielles économies d'énergie, les travaux de chauffage ne seront pas en reste. Enfin, une clôture va ceinturer l'établissement pour une plus grande sécurité des résidents. Tout ceci sans oublier les travaux de réhabilitation qui seront aussi effectués sur une partie de la maison, dans le hall d'accueil essentiellement. Le montant total du projet est estimé à un million d'euros. «La consultation pour le choix des entreprises est en cours, les travaux pourront débuter début 2010 et devraient durer un an. Dans ce choix des entreprises, un critère est également pris en compte : le respect des résidents durant les travaux» a précisé Marie-Ange Buannic, présidente du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples). A noter que le SIVOM, qui regroupe les communes de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil, est propriétaire des murs de l'établissement, la gestion étant confiée à la Fondation Massé-Trévidy qui intervient également dans cinq autres maisons de retraite de la région.

Marie-Ange Buannic en visite chez Sabryna Guyader

Marie-Ange Buannic et Annick Trebern, la directrice de la maison de Pen-Allé

La nouvelle vie de la «Maison Gouzien»

Située dans le quartier de Poulpeye, l'une des institutions du commerce loctudiste jusqu'aux années 90, la maison Gouzien, a fait place à un immeuble de dix appartements (quatre T2 et six T3), géré par l'OPAC Quimper-Cornouaille. La construction de ce nouvel ensemble vient de s'achever et les locataires en ont pris possession cet été. Le bâtiment est conçu de façon à pouvoir accueillir au rez-de-chaussée des personnes à mobilité réduite. A noter également la présence d'une cour intérieure comprenant les parkings et d'un espace vert.

L'une des premières occupantes, Sabryna Guyader, a intégré son logement dans l'urgence, dès le 1er juillet. L'Estran l'a rencontrée.

Estran : Sabryna, peux-tu nous expliquer les circonstances qui t'on amenée à occuper un appartement dans cette nouvelle résidence ?

Sabryna : Mercredi 3 juin, peu après 18 h, un incendie a ravagé l'immeuble que j'habitais au 33 rue du Port. J'étais chez moi avec mon fils de six ans et notre chien, nous occupions depuis un an et demi l'appartement situé au dernier étage. En fin d'après-midi, j'ai senti comme une odeur de fumée, j'ai ouvert le velux et ai ainsi découvert que l'immeuble brûlait. J'ai attrapé mon fils et mon chien et dévalé l'escalier pour échapper au désastre. Tout de suite j'ai téléphoné aux pompiers qui sont intervenus rapidement. Dans un cas pareil, cela fait plaisir de constater que la solidarité n'est pas un vain mot : dès le lendemain les parents d'élèves de l'école de Lambourg, où était scolarisé mon fils, me faisaient parvenir quelques objets de première nécessité. La mairie de Loctudy me trouvait un autre logement et les pompiers prenaient de mes nouvelles.

Estran : Quels avantages trouves-tu à ce logement ?

Sabryna : Tout d'abord, le côté pratique : je suis au centre bourg, près de l'école Jules-Ferry où est scolarisé mon fils Killyan et de mon travail au Gwenn-ha-Du. Ce logement m'a permis de rester à Loctudy. Par ailleurs, la construction est bien isolée phoniquement, l'endroit est plutôt calme et ne fait pas «HLM». Chaque entrée indépendante facilite l'accès. Avec les autres locataires, nous nous retrouvons régulièrement le soir pour un brin de causette, c'est plutôt sympa et convivial ! Un petit défaut chez moi tout de même, les chambres sont un peu petites. En fait chaque appartement est différent, et moi je bénéficie d'un plus grand espace à vivre ce qui n'est pas mal non plus.

Estran : As-tu des projets en matière de logement ?

Sabryna : Pour l'instant la priorité c'est ma petite dernière, Hayden, qui vient de naître le mois dernier. Je souhaite pouvoir passer quelques années ici et plus tard peut-être solliciter une maison en accession à la propriété comme celles qui se terminent à Larvor et à Coz-Castel.

Mairie/magazine municipal/vidéothèque

TOURISME

Les sentiers

La randonnée pédestre a de plus en plus de succès ; il faut dire que 75 % de la population est maintenant citadine et que ce loisir, facilement accessible, praticable partout et par tous, permet de découvrir ou de redécouvrir les charmes et les curiosités de la Nature, de sillonner la campagne, les bords de mer et de rivière.

La marche n'est pas une fin en soi, mais bien souvent la meilleure façon de découvrir un village, un hameau, un panorama, de côtoyer le petit patrimoine religieux ou rural, de communier avec la Nature et le monde qui nous entourrent.

Voir, entendre, sentir, toucher, observer la faune et la flore ; découvrir un site, un panorama, apprécier les jeux de lumière, développer sa curiosité.

Il s'agit de mettre tous ses sens en éveil et de vivre un moment de détente et de bonheur.

La promenade, la petite balade journalière permettent de se maintenir en forme, seul, en famille ou entre amis ; comme le dit la chanson : «c'est bon pour la santé».

Pour mettre en valeur nos sentiers, l'équipe municipale a pris l'initiative de réunir un groupe de travail qui associe des membres de Loctudy Environnement, des propriétaires et exploitants ruraux, des membres de la Commission Histoire Locale, de l'Office du Tourisme et des élus de toutes les commissions municipales.

Le groupe a travaillé d'Octobre 2008 à Juin 2009 pour définir l'objectif et le cadre du projet «randonnée pédestre».

Afin d'apprendre à travailler tous ensemble, nous avons décidé de procéder par étapes, la première étant de choisir un objectif simple et facile, accessible à tous, de définir les besoins d'entretien, de fléchage du parcours, de signalétique pour la mise en valeur d'un point de vue, de la faune et de la flore, et de réserver également la possibilité d'accès aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit de la promenade pédestre partant du Bourg, puis passant par Kerilis pour gagner le Suler. Une façon de découvrir le Manoir de Kerazan avec retour au Bourg.

A compter du mois prochain, le groupe se réunira à nouveau pour travailler sur une proposition de Pierre Le Gars, Président de «Loctudy Environnement» d'une boucle de randonnée dite du «Cosquer/Bremoguer».

Cette boucle présente à la fois un intérêt historique et touristique.

-Historique : ce chemin constituait autrefois pour les charrois une traversée obligée de la partie amont de Bremoguer.

-Touristique : il constitue l'un des maillons du réseau de promenades permettant de relier l'ancienne paroisse de Plonivel à Loctudy en passant par d'anciens hameaux tels que Kerdalaë et Saint Mélaire, riches en éléments de notre petit patrimoine : croix, mégalithes, fontaines. De plus, ce circuit est intéressant pour l'observation botanique.

Une grande diversité de sentiers

Un autre aspect intéressant de ce projet est que nous devrons travailler en association avec la commune de Plobannalec-Lesconil. Enfin, ce groupe de travail cherchera, au cours de cet hiver, à compléter le parcours du Bourg au Suler, en développant une boucle adjacente.

Un grand merci à toute l'équipe qui travaille avec assiduité et dans un climat de grande sympathie.

DR

Des sentiers pour découvrir un autre Loctudy

Circuit de Pen Ar Veur

VIE SCOLAIRE ET CULTURE

Joël Piété, maire, et Soizic le Tinnier, adjointe aux affaires scolaires rendent visite aux écoles le jour de la rentrée.

La rentrée scolaire

C'est jeudi 3 septembre que sous un beau soleil, enfants, enseignants et personnel municipal ont retrouvé le chemin des écoles.

Cette rentrée se caractérise par une grande stabilité à tous les niveaux, les équipes pédagogiques sont inchangées (sauf Saint Tudy), le personnel communal a retrouvé ses fonctions et les effectifs sont stables. Une rentrée calme, sereine laisse augurer d'une bonne année scolaire pour tous nos petits loctudistes.

Saluons ici le travail considérable effectué par les services techniques pour assurer de bonnes conditions de travail à l'ensemble de la communauté éducative.

A Jules Ferry, c'est environ 165 élèves qui se sont répartis sur 7 niveaux. L'équipe des enseignants a choisi, en respectant les cycles pédagogiques, de ne créer qu'une classe «séparée», la grande section de maternelle qui se répartit entre moyenne section et CP.

Les travaux réalisés à l'école l'ont été par l'atelier municipal mais aussi par des entreprises et ce, pour un coût total de plus de 15 000 euros. Le gros travail de l'été a porté sur le réaménagement du couloir sud qui a permis la création d'un local pour le rangement du matériel de toilettes ouvrant sur l'intérieur et l'aménagement plus fonctionnel du bureau de direction.

A Larvor aussi, les effectifs se maintiennent au niveau de 75 élèves répartis sur trois classes. Cette bonne santé a rendu nécessaire le percement d'une porte supplémentaire dans la classe des grands, afin d'assurer la rapide évacuation des enfants en cas de besoin. Ces travaux ont aussi permis de créer un vrai bureau de direction. De faux plafonds et de nouveaux éclairages apportent un confort et une esthétique nouvelle à cette jolie école.

Saint Tudy accueille une nouvelle enseignante, Marine Scordia, qui prend en charge la «petite section», «la moyenne section», «la grande section» et le CP. Delphine Aubron conserve ses fonctions de direction. Les effectifs atteignent 35 élèves, ce qui permet le maintien de 2 classes.

Le breton sera de nouveau enseigné à Jules Ferry et poursuivi à Larvor, grâce à une nouvelle convention signée entre le Conseil général et la municipalité. Le financement de cet enseignement se répartit pour moitié entre les deux partenaires.

Lors de sa visite, le jour de la rentrée scolaire, Joël Piété, le Maire a pu assurer à l'ensemble de l'équipe pédagogique mais aussi aux enfants de la commune que toutes les dispositions nécessaires avaient été prises pour prévenir la propagation de la grippe A : poubelles fermées, distributeur d'essuie-mains papier, mouchoirs en papier, masques livrés très prochainement et prêts à l'emploi

Rubrique Mairie/magazine municipal/vidéothèque

Des travaux au centre culturel L.A.C.

Afin de répondre aux exigences des professionnels du monde du spectacle et d'optimiser l'utilisation de la salle de spectacle «les Perdrix», la commune de Loctudy a décidé de la rénover. La première phase consistait à déposer le faux plafond de l'espace scénique afin de le rehausser. Le revêtement de sol avait subi quelques dégradations depuis l'installation du «praticable» (gradins rétractables). Les dalles ont été déposées et changées.

De quoi aborder la nouvelle saison tout sourire, jusqu'à la prochaine phase de rénovation, affaire à suivre....

Un lifting pour le centre culturel

JEUNESSE ET SPORTS

Ci-dessus, Norbert Boronad et Philippe Méhu sur le site de la future salle omnisports, à Kerandouret

Visite de la salle omnisports de Taupont (56)

La salle omnisports, où en est le projet ?

L'équipe municipale, conformément aux engagements pris dans son programme électoral «Ensemble, Maintenons le Cap» en Mars 2008, a défini comme axe prioritaire la réalisation sur la commune d'une salle omnisports. Une délégation municipale conduite par le Maire, l'Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports, accompagné de représentants d'associations a visité de mai à juillet 2008 diverses installations : le Conquet, Locmaria-Plouzané, Plabennec, Edern puis Fouesnant dans le finistère, Taupont et Plumelec dans le Morbihan. Ces visites ont ainsi permis de visualiser les points forts et faibles de chaque infrastructure afin de mieux cerner les choix futurs correspondant aux besoins des Loctudistes.

Début Mai 2009, nous avons lancé un appel d'offres (maîtrise d'œuvre) pour le projet de construction de la salle omnisports. Nous avons réceptionné 48 demandes de candidatures et 29 dossiers complets nous ont été adressés en retour. Après examen de ces dossiers, nous avons retenu 4 cabinets d'architectes qui ont été auditionnés au mois de Juillet dernier par la Commission d'Appel d'Offres afin de sélectionner le candidat.

Dans ce programme, nous envisageons une grande salle réservée aux sports collectifs (hand-ball, basket-ball, volley-ball, mais aussi badminton et tennis) avec des gradins d'une capacité de 280 places, une salle d'arts martiaux avec gradins de 70 places et, une salle d'activités sportives (danse, gym, tennis de table...) à usage plus polyvalent ainsi qu'une salle de réunion, des vestiaires et un hall d'entrée.

Ce projet situé, à Kerandouret, complétera ainsi nos équipements sportifs existants (tennis et football), à proximité des écoles et du Centre culturel du LAC, et créera un véritable pôle d'animation au coeur de la commune.

Cet outil nécessaire au développement sportif de nos clubs et associations, aux attentes des jeunes de nos écoles et des adolescents de notre cité, se tournera aussi vers nos concitoyens qui envisagent une activité de sport-loisir.

Dans les prochaines semaines, nous allons continuer de travailler avec la Commission municipale Jeunesse et Sports, aidée par des personnes du milieu associatif pour que ce futur compexe sportif corresponde aux réelles attentes de notre population. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution de ce dossier important.

COMMUNIC@TION

Le point sur les sites internet de la commune

Quatre sites pour la commune de Loctudy

Depuis la fin du premier semestre, les travaux de reconstruction du site internet de la commune sont achevés.

Sous une même adresse, www.loctudy.fr, sont accessibles quatre sites :

- Le site communal
- Le site du port de plaisance
- Le site de l'office de tourisme
- Le site de la médiathèque

Ces sites proposent des informations et des services aux usagers. C'est ainsi qu'il est possible de suivre l'actualité de la commune, les évènements nautiques, les manifestations culturelles. De même, les internautes peuvent effectuer des démarches administratives en ligne (actes d'état civil), télécharger des formulaires ou consulter le catalogue de la médiathèque ou réserver un hébergement pour les vacances.

Afin de rendre plus vivantes et plus attractives les consultations, un effort particulier a été réalisé pour couvrir l'actualité par des vidéos et des photos.

Sept mois après la réouverture du site de la commune, il est intéressant d'avoir un aperçu de sa fréquentation :

Statistiques du 15 décembre 2008 au 31 juillet 2009

Synthèse volumétrique

- 31 476 visites
- 125 118 pages lues
- 3,98 pages par visite
- 2 minutes 54 secondes par visite
- 56% de nouveaux visiteurs

Synthèse géographique (origine des visites)

Les connexions ont pour origine 79 pays, dont, parmi les plus lointains, la Chine, l'Australie, le, Vietnam, l'Inde, le Japon, la Russie, l'Arabie saoudite…

Principaux pays

1.....France
2.....Allemagne
3.....Belgique
4.....Royaume uni
5.....Suisse
6.....Pays bas
7.....Canada
8.....USA
9.....Maroc

A part l'Afrique Sub-Saharienne, l'Amérique Centrale, le Proche et Moyen Orient, l'Asie Centrale, les sites de Loctudy ont été consultés par une très grande partie des zones géographiques de notre planète.

Les pages les plus visitées

- les Webcam
- le port de plaisance
- les diaporamas sur Loctudy (vues aériennes notamment)
- les pages de l'Office de Tourisme
- les animations locales
- Loctudy et ses atouts
- la carte marine interactive du port de plaisance
- l'annuaire des associations
- la rubrique culture
- les commerces et les marchés
- le conseil municipal.

En conclusion, les sites de la commune répondent, au regard des deux chiffres de fréquentation cités (31476 visites en provenance de 79 pays) aux objectifs fixés de promotion de Loctudy et d'information des citoyens. Le caractère touristique et littoral de la commune influence nettement le choix des pages visitées par les internautes. Les nouvelles technologies multimédias (images, webcam, cartographie) sont très appréciées par les utilisateurs. Pour les mois à venir, l'ambition de la municipalité est d'enrichir et d'actualiser en permanence le contenu des sites et d'en faire un support de référence pour l'information locale et la communication, notamment avec les résidents loctudistes. Sera également recherchée une plus grande utilisation par les administrés des services en ligne, tels que les actes d'état civil, le téléchargement de formulaires ou le catalogue de la médiathèque.

VU

Internet, c'est formidable...

Nous sommes d'accord. Mais pas toujours pour tous, si l'on s'en réfère à Google Earth. Ce super-outil-méga-génial qui nous permet de voir le monde de plus près, avait recouvert Loctudy d'un voile pudique nous empêchant de nous plonger au coeur de notre magnifique commune ! Depuis quelque temps Eole a sauvé Loctudy puisque désormais ledit voile s'est déplacé de quelques kilomètres.

GOOGLE

Les «Journées de la mer»

Au mois de juin, le Ministère du Développement durable a lancé la première édition de la campagne nationale «j'apprends la mer», dont l'objectif est de sensibiliser le public au respect des règles de sécurité et de préservation de l'environnement.

Parmi les partenaires de cette campagne figurent notamment Météo France, la SNSM, le SHOM, l'Association des ports de plaisance, le Conservatoire du littoral, la Fédération nationale de pêcheurs plaisanciers, Océanopolis, la Fédération nationale de voile, la Fondation Nicolas Hulot….

Dans ce cadre, ont été organisées «les journées de la mer», du 8 au 14 juin, pour mieux faire connaître la mer, ses richesses, sa fragilité et ses dangers, valoriser ses activités économiques et inciter les usagers à des comportement plus soucieux de la sécurité et du respect de l'environnement.

Un appel à projets a été lancé par le Ministère à l'attention des acteurs de la vie et de l'activité maritime (associations, enseignants, établissements publics, collectivités locales, professionnels) afin d'organiser, pendant cette semaine, des manifestations pédagogiques et informatives sur les thèmes retenus.

La commune de Loctudy a été retenue (ainsi que deux autres communes du Finistère) pour l'intérêt et la qualité du site internet du Port de plaisance et particulièrement de sa carte marine interactive. Cet outil moderne et interactif propose en effet des ressources très utiles sur la pratique de la plaisance en sécurité et sur la découverte de l'environnement maritime de Loctudy .

Pendant la semaine des «journées de la mer», la Commune de Loctudy a participé à la diffusion des messages de sensibilisation par ses sites internet, mais aussi par la mise à disposition d'affiches et du guide «j'apprends la mer» dans les lieux fréquentés par les plaisanciers.

Affiches de la campagne de communication

RETROUVEZ LE COMPLÉMENT DE CET ARTICLE
www.loctudy.fr

Voir site internet du port de plaisance de loctudy www.loctudy.fr/port

Philippe Méhu et Loïc le Dréau présentent les nouveaux panneaux d'affichage de la commune

Plus jamais ça !

Afin d'améliorer la qualité de l'environnement, la municipalité de Loctudy a défini, en concertation avec les associations de la commune, des règles en matière d'affichage et de fléchage des animations. Ces affichages sont soumis, depuis le 1er août, à une autorisation municipale.35 panneaux protégés par une serrure et acceptant une affiche de format maximum A2 (594 X 420 mm) ont été implantés à quatorze endroits stratégiques de la commune. «A certains moments de l'année, les affiches n'étaient même plus visibles tellement elles étaient nombreuses. Quelques règles devenaient indispensables» souligne Loïc le Dréau, le premier adjoint. Il est prévu une durée maximum d'affichage et un retrait des publicités après les évènements. «Une communication efficace passe par plusieurs vecteurs, l'affichage étant certes primordial, mais pas unique. Il ne faut pas oublier pas la presse locale, les guides à l'attention des vacanciers, le site Internet de la commune, les panneaux d'affichage électroniques ou les radios» a rajouté Philippe Méhu, adjoint aux associations. La pose des affiches peut être complétée par l'installation de banderoles : trois sites sont également prévus à cet effet. Force est de constater que les faits leur ont donné raison : Les festivités qui ont eu lieu depuis l'application de ces nouvelles règles n'ont pas connu moins de succès que les précédentes. A noter que ce nouveau règlement a été diffusé à l'ensemble des communes de la CCPBS (Communauté de Communes du Pays Bigouden sud), invitant ainsi les associations extérieures à Loctudy à agir de la même façon sur notre territoire communal.

Pratique
Renseignements et retraits des autorisations à la Maison des Associations, les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 au 9 rue de Poulpeye.
Tél. 02 98 87 91 44
ou mail :
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr

Une seconde jeunesse pour l'estran junior

Edité depuis 1998, «l'Estran junior» évolue et devient le «supplément jeunes» de l'Estran.
Changement de forme, puisqu'il adopte le format de l'Estran ; mais surtout changement de fond, puisqu'il se donne l'objectif de s'adresser à un public jeune plus large. En complément des travaux des écoles, les jeunes loctudistes trouveront des rubriques d'information sur les sports, la culture, la vie associative, la vie de la cité... qui les concernent plus particulièrement. Des espaces seront également réservés pour leur permettre de témoigner de leurs expériences, parcours, talents et passions…

Pas de communication pour notre groupe sur cet Estran.
Nous vous fixons rendez-vous au prochain numéro en février 2010.

Les élus de la Gauche Socialiste et Républicaine
Thierry LE REUN, Maryannick RAPHALEN, Hélène LAPOSTOLLE.
Loctudy, le 30 septembre 2009

POINTS DE VUE

UNE SALLE. POUR QUI, POUR REPONDRE A QUELS BESOINS ?

Félicitations. Promesse de la majorité depuis plusieurs mandats, la construction de la salle omnisports n'est plus un mythe ; elle devient une réalité. Une enveloppe budgétaire est définie, des visites organisées, un appel d'offre réalisé, une date de fin de travaux avancée.
Félicitations. Pourtant, nous sommes inquiets. Mais pourquoi, puisque des démarches sont engagées ? Tout simplement, on a mis la charrue avant les bœufs. Comme toujours, la majorité cadre le financement. Elle oublie l'essentiel : **l'homme** c'est-à-dire le loctudiste qui devrait être au centre du projet comme utilisateur, comme contribuable. Il paie (les subventions seront très réduites). Il est tout naturellement en droit de donner un avis, de s'interroger sur la finalité à court et à long terme. Fin septembre 2009, il n'y a pas eu de véritable concertation, ni au sein du conseil municipal, encore moins avec la population. Un oubli peut être ? Nous ne désespérons pas, un jour elle aura lieu, quand tout sera ficelé et décidé par les spécialistes bien connus de l'activité physique : les élus de la majorité.
Une structure, apparemment de grande dimension, engage la municipalité au minimum pour 30 ans. La réflexion devrait être à la hauteur. Nous avons quelques pistes. Espérons qu'elles seront prises en considération.
Le prix de construction est élevé. Les dépenses d'entretien, en particulier chauffage, éclairage et consommation d'eau, sont considérables. Le coût du fonctionnement quotidien n'est pas à négliger. Bien sûr, tout a été envisagé dans le cadre du développement durable. Mais l'enveloppe de l'exécution étant prédéterminée, elle est par définition limitée.
Cet outil peut, non seulement ne pas dépenser d'énergie, mais éventuellement en produire. Cet outil peut récupérer l'eau de pluie pour alimenter les douches, l'arrosage. Aujourd'hui, c'est possible, c'est un choix politique, un choix d'avenir. Certes le prix initial est plus élevé, mais les subventions sont plus importantes, la facture sera réduite voire nulle, l'investissement est remboursé en moins de 10 ans, l'anticipation des réglementations nouvelles devient alors source d'économie. **Osons!**
Pour gérer, qui mieux que les utilisateurs sont aptes ? Créons un Office des Sports indépendant (il y a bien un Office du Tourisme ou le LAC) lié à la municipalité par une convention, mais également responsable de ses propres ressources. **Osons!**

Les élus de La Gauche de Progrès
Site: www.gauche-progres-loctudy.org
Contact: gauche-progres-loctudy@orange.fr
Tél: 09 61 03 42 14

L'extrême Gauche veut museler la majorité municipale

Dans son tract n°2 daté de juin 2009 «La Gauche de progrès» accuse le groupe majoritaire du conseil municipal d'utiliser illégalement l'article L.212-27.1 du code des collectivités locales. Cet article issu de la loi 20 02-276 du 27 février 2002 prévoit qu'un espace d'expression est réservé à l'opposition dans les bulletins d'information générale diffusés par la commune.
Ce droit de l'opposition est inscrit dans le règlement intérieur du conseil municipal et nous n'entendons pas le remettre en cause.
Il est vrai que les tribunaux administratifs ont rendu des décisions contradictoires sur le sujet. Dans l'attente d'une jurisprudence du Conseil d'Etat ou d'une précision législative, la majorité municipale continuera à disposer de l'espace qui lui est attribué par le règlement intérieur du conseil municipal. Elle suivra ainsi le sens des décisions rendues par le tribunal administratif de Dijon (27 juin 2003 n°21277) «les dispositions de l'art L.2121-27.1, si elles prévoient un espace réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale, ne font pas obstacle à ce que les pages des publications municipales créées à cet effet soient également ouvertes aux conseillers de la majorité municipale». Par ailleurs, le tribunal administratif de Lyon(22 décembre 2004 – n° 0203646 et 0203658) a considéré que «l'article L.2127-27.1 n'a pas pour objet d'exclure toute expression, dans le bulletin publié par la commune, des conseillers appartenant à la majorité».
Curieusement, ce qui serait illégal à Loctudy serait légal dans les communes voisines où la Gauche est majoritaire.

Les élus de La Majorité

LE SCOT

Un polder à Combrit

SCOT
Shéma de COhérence Territoriale
Ouest Cornouaille
Volet environnement

Le 27 juin 2009, une réunion publique consacrée au volet Environnement du SCOT de l'Ouest Cornouaille a réuni à Plozevet les élus, les acteurs socio-professionnels, les partenaires associés et les habitants de l'Ouest Cornouaille pour débattre des orientations proposées par les membres du SIOCA. Initié par la loi SRU de 2000 et complété par la loi urbanisme et habitat de 2003, le SCOT est un document de planification intercommunale, élaboré à l'initiative des collectivités locales sur la base d'un projet global qui respecte les principes du développement durable.

Le SCOT organise le développement d'un territoire sur le long terme (10 à 15 ans).
Les travaux du SCOT Ouest Cornouaille sont conduits par le Syndicat inter-communautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA) qui fédère les communautés de communes du Pays Bigouden Sud, du Haut pays Bigouden, du Cap Sizun et du Pays de Douarnenez.

4 interventions ont eu lieu au cours de la demi-journée

- «Situation et principaux enjeux» par Olga Ansellem, directrice de l'Agence Ouest Cornouaille Développement.
- «Concilier développement territorial et maîtrise du paysage : enjeux et rôle du SCOT» par François Martin et Zaig le Pape, responsable et chargée de mission - Mission Prospective et Développement durable de la Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture du Finistère.
- «Aspects littoraux et maritimes du SCOT» par Olivier Lozachmeur, consultant en droit et en gestion intégrée du littoral.
- Les orientations retenues par les élus du SIOCA par Rémi Bernard, délégué SIOCA et rapporteur du groupe de travail Environnement.

1-Les enjeux

Préservation du patrimoine naturel et des éco-systèmes

L'Ouest Cornouaille dispose d'espaces naturels remarquables, d'éco-systèmes riches et divers, de paysages emblématiques qu'il s'agit de préserver d'un certain nombre de menaces ou atteintes : pollutions, urbanisation, pression démographique. Le patrimoine naturel est déjà identifié et fait l'objet de mesures de protection (zones «Natura 2000», conservatoire du littoral…). Ces dispositifs doivent être confortés et une attention nouvelle portée à des espaces plus communs, mais néanmoins importants, tels que les zones humides, les cours d'eau, les vallées, les bois qui abritent la bio-diversité.

Les paysages : un risque de banalisation

La diversité des paysages est une caractéristique forte de l'Ouest Cornouaille qui constitue un facteur de son attractivité touristique. La diversité et la qualité des paysages sont menacées notamment par l'évolution des activités humaines : recul de l'agriculture, urbanisation diffuse, zones d'activités, infrastructures routières.

L'eau

L'Ouest Cornouaille est confronté à une problématique de ressource en eau, particulièrement pendant la saison estivale. A cette dimension quantitative, s'ajoute celle de la qualité de la ressource. Malgré les progrès réalisés ces dernières années, la qualité de l'eau reste un sujet de préoccupation, qu'il s'agisse de l'eau de consommation ou des eaux littorales (santé publique, attractivité touristique).

Pollutions, risques et nuisances

Le volume de déchets produit tend à se stabiliser. Toutefois, la collecte et le traitement des déchets constituent un domaine de responsabilité très lourd pour les collectivités locales. Les progrès doivent être poursuivis pour en diminuer l'impact sur l'environnement et les finances locales. A cet effet, cette problématique des déchets doit être intégrée dans les politiques d'urbanisme à long terme.
Etant faiblement industrialisé, le territoire de l'Ouest Cornouaille est peu exposé aux risques technologiques ainsi qu'aux pollutions des sols et de l'air d'origine industrielle. Par contre, plusieurs communes (dont celle de Loctudy) sont soumises aux risques naturels de submersion marine que pourrait accentuer le réchauffement climatique.

2-Propositions d'orientation pour le SCOT

L'eau : favoriser les politiques respectueuses de l'environnement

- en intégrant les mesures de protection et d'amélioration de la qualité des eaux des bassins versants qui seront prises dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).
-en renforçant la connaissance et la protection de la ressource : inventaire et protection de la ressource (cours d'eau, zones humides) dans les documents communaux d'urbanisme (PLU).
-en intégrant l'eau dans les politiques d'urbanisme : mesure de l'impact des projets sur la consommation et le traitement de l'eau ; valorisation et aménagement des cours d'eau.

Les paysages

-Affirmer l'importance des paysages pour préserver l'identité et l'attractivité des territoires.
-Valorisation des paysages par les politiques d'urbanisme et les actions d'information et de communication.
-Refus de la banalisation en agissant au travers des schémas d'aménagement communaux, du volet «paysages» des plans locaux d'urbanisme (PLU), de la création des zones de protection du patrimoine architectural et naturel.
-Maitrise du développement, par une consommation plus modérée du foncier, un suivi des sites naturels et sensibles et une application cohérente de la «loi littoral».

Les déchets

-Encourager les mesures limitant la production de déchets.
-Intégration de la gestion des déchets dans les projets d'aménagement.
-Renforcement de la capacité de traitement, en conformité avec le plan Départemental d'élimination des déchets.

Nuisances, pollutions, risques

-Gestion, anticipation des nuisances : transports, activités industrielles, énergies renouvelables.
-Edition ou mise à jour des plans de prévention des risques naturels pour les communes concernées.
-Inventaire des «installations classées»

RETROUVEZ LE COMPLEMENT DE CET ARTICLE www.loctudy.fr

Pour en savoir plus www.ouest-cornouaille.com/bretagne_sud_finistere/volet-environnement/article/369

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Un évènement international à Loctudy !

La Coupe Internationale de l'Eté Optimist 2009

La saison estivale commençait à peine à Loctudy. Certains pouvaient même être inquiets du fait de l'ambiance internationale «morose»… Et pourtant dès le 10 juillet, la commune s'est animée par l'arrivée des concurrents de l'International d'Eté Optimist 2009. La Fédération Française de Voile avait chargé le Cercle Nautique de Loctudy d'en être l'organisateur.

470 concurrents de 8 à 14 ans, provenant de France et de nombreux pays : Grande-Bretagne, Irlande, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Monaco, Suisse. Les DOM-TOM sont venus en rangs serrés, surtout La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique. L'Ile Maurice, le Brésil et le Canada, eux aussi ont fait de Loctudy leur base pendant 8 jours !

Cet événement revêtait d'autant plus d'importance qu'il se situait à 15 jours des Championnats du Monde d'Optimist de Rio de Janeiro. Certains compétiteurs brestois, guadeloupéens, en particulier venaient se «frotter» aux Néerlandais autres prétendants sérieux au titre mondial.

Imaginons que le plan d'eau de Langoz était devenu la base d'entraînement des meilleurs mondiaux de la Classe Optimist !

Le CNL, les associations amies, la ville toute entière se sont mis en route pour que l'événement devienne le point fort de la saison pourtant à peine commencée. 1 500 visiteurs supplémentaires sur la commune, si on ne compte que les compétiteurs et leurs entraîneurs. Les premiers estivants venant de toute la région ont animé le bourg. Le CNL avait bien fait les choses en organisant un défilé inaugural du port jusqu'à Langoz à travers la ville. Les jeunes navigateurs étaient en fête et arboraient leurs pavillons nationaux ainsi que les panneaux de quasiment toutes les régions de France Métropolitaine et des DOM-TOM. La fraternité et la joie étaient évidentes avant que ne débutent les régates sur le plan d'eau. Le feu d'artifice du 14 juillet sur le port est arrivé fort à propos dans cette semaine de liesse.

Lors des résultats finaux, les Néerlandais, par équipe, les guadeloupéens et les brestois individuellement se sont logiquement détachés.

Que pouvons-nous tirer comme enseignements de cet événement ?

Les personnels et les bénévoles du CNL épuisés, mais prêts à recommencer, le généreux coup de main apporté par les associations de Loctudy, la satisfaction évidente des commerçants locaux et la présence de la municipalité au côté du CNL. Lors de la réception de la délégation par le maire, Georges Cannic, président du CNL, à tenu à souligner le fort engagement des personnels municipaux mis à contribution pendant 10 jours.

Pour les représentants du CNL, il n'y a plus à prouver qu'une association peut créer l'événement de la saison estivale, avec son retentissement sur l'économie locale. En outre Loctudy est devenu pendant 10 jours un point géographique obligé entre l'Ile Maurice, le Brésil et… les Glénan.

Le défilé arrivant sur la plage de Langoz

La délégation de La Réunion

Réception à la mairie.
De gauche à droite:
Vincent Riou, Daniel Carcaillet,
Georges Cannic et Joël Piété

RETROUVEZ LE COMPLÉMENT VIDÉO DE CET ARTICLE
www.loctudy.fr

Rubrique : www.loctudy.fr/port

FÊTE BRETONNE

Gros succès de l'édition 2009

La plus ancienne animation loctudiste a une nouvelle fois attiré un public nombreux. Séduits par un savant mélange de culture, spectacles, jeux et dégustations de produits locaux, les vacanciers se sont déplacés en nombre pour applaudir le défilé de costumes bretons dans les rues de la commune, puis sur la scène de l'espace Pors-Bihan, le Cercle Mederien de Penhars, le pipe-band Sonerien-An-Aod et Les Loups de Mer, groupe de chants de marins qui était une innovation de cette édition 2009. La recette concoctée par Henri Tirilly et son équipe de bénévoles nécessite chaque année beaucoup de préparation mais le résultat est de qualité ! Un regret cependant, cette année le fest-noz n'était pas au programme car le groupe pressenti n'était pas disponible.

L'entrée des Sonereien-an-Aod sur le site de Pors-Bihan

Le birinig, un jeu typiquement bigouden

De beaux habits traditionnels

Le président, Henri Tirilly a reçu les félicitations de Philippe Méhu, adjoint aux associations

A l'animation de la journée, Pierre Quillivic et Jacques Balanec

Les enfants présentent leurs costumes

RETROUVEZ LE COMPLÉMENT VIDÉO DE CET ARTICLE
www.loctudy.fr

Rubrique
Mairie/magazine municipal/vidéothèque

FAR
UNE SAISON RICHE

De mai à septembre, le comité des fêtes FAR avait au programme pas moins de sept manifestations, dont les «Lundis du port» qui se sont déroulés huit fois, cette saison. Faisant fi de la disparition progressive des bateaux de pêche, cette animation continue à promouvoir les produits de la mer, apportant sa contribution au soutien de l'économie locale.

Le premier rendez-vous de la saison, l'édition 2009 des Foulées loctudistes a une nouvelle fois établi un nouveau record de participation : près de 400 coureurs étaient au départ.

La rencontre de quartier du 14 juin, s'est déroulée à l'espace Pors-Bihan, près de l'église. Il y avait un peu moins de monde que l'an passé. Louis Cariou, le président du FAR, tient à rappeler que «cette réunion est ouverte à tous les habitants de la commune». A noter cette année une magnifique exposition de photos sur l'histoire de Pors Bihan et du port de pêche.

Le 21 juin au soir, place à la Fête de la Musique avec sa traditionnelle programmation éclectique : plus de 300 personnes se sont retrouvées au square de Poulavillec.

Le 12 juillet, seize équipes, dont une du FAR composée de Jean-Luc Largenton, Louis Cariou, Noël Foussard, Mickaël Drévillon et Patrick le Roux, se sont disputées la victoire lors du tournoi de beach-volley à Lodonnec.

Le 14 août, une nouvelle édition de la Fête nautique a attiré de nombreux vacanciers et Loctudistes sur le Quai-Nord après que le «Corentin», le lougre de l'Odet, ait assuré ses quatre balades en mer.

Enfin en clôture de l'été, le grand prix cycliste de la Saint-Quido à Larvor s'est déroulé sans le moindre souci. Tout au long de l'après-midi les spectateurs ont applaudi les pelotons multicolores. Les festivités de Larvor reprennent de l'ampleur : cette année les différentes associations intervenantes, les «Petits chasseurs» pour le concours de galoche du samedi, la Paroisse pour la procession et la messe du dimanche matin puis le concert du dimanche soir et enfin le FAR, pour les compétitions cyclistes, avaient décidé de communiquer ensemble autour de «La fête de Larvor».

«Tout ceci ne peut se faire qu'avec la participation active des bénévoles»
a tenu à souligner Louis Cariou, président du FAR.

Foulées 2009
Le podium des loctudistes

Fête de la musique
En tête d'affiche, Octobre Noir

Rencontre de quartier
L'animation était assuré par le groupe marée montante et… des volontaires

Beach-volley,
la remise des prix

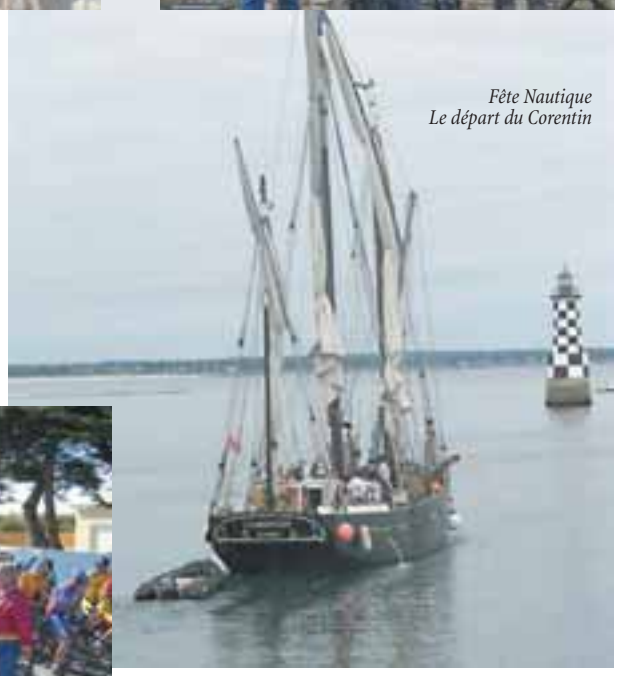

Fête Nautique
Le départ du Corentin

Lundis du port.
Démonstration de ramandage

Course cycliste de Larvor
Un Grand Prix très disputé

Vidéos des «foulées loctudistes», de la rencontre de quartier de Pors Bihan, de la fête nautique et des fêtes du pardon de Saint Quido disponibles sur le site internet de la commune : rubrique Mairie/magazine municipal/vidéothèque

Larvor. Toujours autant de monde, une organisation sans faille de l'APE de l'école.

Langoz. De bons résultats pour cette première organisation de la Galoche loctudiste

Beaucoup de monde au moules-frites de la pétanque

La dégustation de crêpes de l'ASL

Port de pêche. L'équipe de kouigns de l'ASL est fin prête.

Du beau temps pour le souper marin de la section bigoudène du PCF.

Le traditionnel moules-frites de la FNACA

18 juillet, Langoz La bonne humeur est au rendez-vous de l'équipe «frites» de l'Amicale Laïque

Cet été, les associations ont organisé huit moules-frites, soupers marins ou fête de la crêpe qui ont nécessité l'implication de nombreux bénévoles. Malheureusement, une nouvelle fois la météo capricieuse a influencé la fréquentation de ces animations.

Comité de jumelage

RECEPTION DE NOS AMIS GALLOIS

Un groupe de 36 Gallois est venu nous rendre visite du 22 au 25 mai. Mais l'importance de ce groupe n'a pas réussi à satisfaire toutes les propositions d'hébergement faites par les adhérents du Comité de Jumelage. Autre petite déception, la relative brièveté de leur séjour due à des contraintes de transport, ce qui montre le plaisir que nous avons à recevoir nos amis.

Excursion au Faouët

Le programme que nous leur avons proposé a, de ce fait, été dense, mais les a enchantés si l'on en croit l'article très chaleureux paru dans leur journal local «COUNTY ECHO».

Vendredi 21, une collation de bienvenue les attendait à la descente. Cela a un peu dissipé la fatigue des voyageurs partis depuis la veille dans la matinée. La diminution du nombre de rotations de la Brittany Ferries ne facilite pas toujours nos échanges.

Samedi 22, seul jour possible pour une excursion, nous a emmenés au Faouët pour visiter les chapelles St Fiacre et Ste Barbe ainsi que les vieilles halles.

Le repas pris au Faouet a été plus qu'apprécié puisque nos amis ont quitté la table avec beaucoup de regrets et un peu de retard sur l'horaire prévu.

La visite de la distillerie des Menhirs a clôturé cette journée passée dans la bonne humeur, d'autant plus que les dirigeants de la distillerie sont très impliqués eux aussi dans un jumelage avec une autre ville galloise, Crimych, et qu'ils connaissaient certains de nos invités.

Dimanche 23, le Père Julien, curé de Loctudy, a souhaité honorer nos hôtes en organisant une messe œcuménique célébrée en anglais, gallois, breton et latin avec la participation de Rita Williams, pasteur à Fishguard, ce qui a été très apprécié par tous et en particulier par nos amis.

Le soir un repas était donné en leur honneur au Dourdy.

Lundi 24, pour faire plaisir, en particulier à son homologue de Fishguard, professionnel dans le traitement de l'eau, le Maire nous a fait visiter la nouvelle station d'épuration avant d'inviter nos deux comités à une réception officielle à la mairie. A cette occasion, ont eu lieu les traditionnels échanges de cadeaux et des discours dans les quatre langues que maîtrisent certains érudits qui font partie du jumelage.

L'après-midi, le départ a été, comme à chaque fois, un peu émouvant.

Si ce jumelage est avant tout un grand moment de convivialité, il convient de ne pas oublier ceux qui nous ont quittés. En effet, ce premier trimestre 2009 a été endeuillé par les décès de Bernard Dalis, de Frère Auguste, de Joël Jallerat pour Loctudy et de Alan Hollis pour Fishguard.

Tous les quatre participaient activement à nos comités respectifs.

Réception de la délégation en mairie, de gauche à droite, Gwilym Price, Joël Piété, Michel Toque

RETROUVEZ LE COMPLEMENT VIDEO DE CET ARTICLE www.loctudy.fr

rubrique Mairie/magazine municipal/videothèque

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

OFFICE DE TOURISME

Comment faire le bilan d'un été où la saison n'avait d'estivale que le nom ?

Si l'on jette un regard en arrière, on se souviendra surtout de grisaille et de fraîcheur, ce qui a lourdement influé sur la fréquentation.

En juin et juillet, nous avons noté la présence de nombreux visiteurs des départements limitrophes : 22, 56, 35, 44 et 29 aussi, pour qui la proximité et les axes routiers gratuits ont été d'autant d'opportunités pour programmer des vacances à moindres frais, dans un esprit de découverte de sa propre région, parfois oubliée car manquant d' «exotisme».

Les étrangers étaient moins nombreux au rendez-vous de cet été et au-dessous de la barre des 10% de la fréquentation en août.

La semaine 29, celle du National Optimist, a connu une bonne fréquentation car le Cercle Nautique de Loctudy accueillait quelques 480 équipages venus de tous horizons. Cette compétition a donné un coup de punch à un mois de juillet en demi-teinte.

Les camping-cars étaient aussi au rendez-vous de l'été, nombreux, désireux d'accueil plus proche du centre, doté des services utiles et nécessaires.

De façon générale, on notera que la gestion des vacances n'a plus rien à voir avec celle du passé : réservations tardives, voire très tardives ou inexistantes, morcellement des périodes à l'unité semaine, mais parfois aussi pour quelques jours seulement. En conséquence, les demandes de meublés n'ont pas été légion en juillet.

Août est arrivé avec son flot habituel d'estivants et la semaine 34 (soleil au rendez-vous !) a été pleine de vitalité et d'enthousiasme : plage, bateau, demandes d'hébergements,… Enfin l'été était là ! Nous nous étions parfois sentis abandonnés du dieu Râ avant !

Durant tout l'été, le point internet de l'Office de Tourisme aura été très, TRES fréquenté : des vacances sans internet ne sont plus des vacances !

La météo a été un frein certain aux activités nautiques et aux croisières.

Les animations organisées par l'office auront connu des fortunes diverses suivant les périodes et la fréquentation de Loctudy.

Les administrateurs et bénévoles de l'office étaient présents et à l'écoute des visiteurs, toujours prêts à leur faire partager leur connaissance et amour de Loctudy.

Au programme de l'été, les visites guidées de l'église, du port de pêche, des viviers, des serres de Keraugant, de la fabrication des crêpes de Loctudy mais aussi les randonnées pédestres, les balades à vélo, la conférence historique de Serge Duigou, etc…

Les accueils touristiques, mis en place pour la première année, ont été très appréciés du public. L'office remercie particulièrement les professionnels qui l'ont accompagné dans cette démarche : la Boulangerie-Pâtisserie Guilloux pour le pain, le gâteau breton et le far, les Crêpes de Loctudy pour les crêpes blé noir et froment, le Comptoir de la Mer pour les rillettes de poisson, la Cidrerie Le Brun pour le cidre et le jus de pommes. Gageons que l'an prochain, nous repartirons sur cette formule.

L'office était aussi là pour les réservations des concerts et celui de Didier Squiban a envoûté, si l'on ose ce vocable, l'église de Loctudy le soir du 4 août. ….

ACCUEIL PAR PAYS			
JUILLET		AOUT	
1	Allemagne soit 3,10%	1	Allemagne soit 3,39%
2	Grande-Bretagne soit 2,69%	2	Grande-Bretagne soit 2,26%
3	Belgique soit 2,12%	3	Belgique soit 1,17%
4	Suisse soit 1,34%	4	Italie soit 0,59 %

ACCUEIL PAR REGIONS			
JUILLET		AOUT	
1	Ile de France soit 28,01%	1	Ile de France soit 27,49 %
2	Bretagne soit 24,66%	2	Bretagne soit 23,21 %
3	Pays de Loire soit 6,97 %	3	Rhône-Alpes soit 8,73 %
4	Rhône-Alpes soit 6,12%	4	Pays de Loire soit 7,44 %

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS	
JUILLET - AOUT	
1	Fêtes, spectacles, manifestations
2	Randonnées pédestres, VTT
3	Patrimoine
4	Croisières

Les hébergements

Pour les hébergements, il ressort que les réservations ont été très tardives quand les clients ne se présentaient pas à notre guichet à la recherche, qui d'un camping, qui d'une maison, qui d'une chambre.

La durée des séjours est plus courte que par le passé et pour les chambres, la clientèle était très mobile.

Quant aux meublés, les labellisés et classés ont tiré leur épingle du jeu tandis que le remplissage était plus compliqué pour les appartements, principalement en juillet.

Dans tous les types d'hébergement, il a été constaté que les vacanciers sont très friands d'activités, découvertes, à l'affût d'idées nouvelles, voire originales.

Nous avons tous à cœur, professionnels et autres, de toujours proposer un accueil impeccable et créer ainsi chez nos visiteurs l'envie de revenir.

Questionnaire

Dans le cadre de la Démarche Qualité Totale nous avons invité notre clientèle à répondre à des questions relatives à :

-l'accès à l'Office de Tourisme (signalisation – parking – heures d'ouverture)

-l'environnement et qualité des locaux de l'office (confort – ambiance – propreté et ordre – présentation de l'information)

-l'attitude du personnel (présentation – amabilité – disponibilité)

-la compétence du personnel (compréhension de la demande – réponse adaptée à la demande – réorientation vers d'autres structures)

-l'information (précision des informations données – incitation à découvrir d'autres activités touristiques)

Ce questionnaire était suivi d'appréciations à donner sur différents éléments de la commune : environnement et cadre, activités de loisirs, services, stationnement, qualité des hébergements, propreté, signalisation, rapport qualité/prix, etc…

Voici quelques retours de nos visiteurs :

Malgré une météo pas toujours au diapason de nos attentes, notre clientèle était heureuse de découvrir une région riche en patrimoine et dotée de paysages préservés. Certains étaient très satisfaits d'avoir quitté des températures excessives pour trouver un climat bien supportable ici.

Nos vacanciers ont déploré l'absence de pistes cyclables pour des promenades familiales en toute sécurité, l'implantation du passeur trop éloignée du centre-ville. Ils ont regretté de ne pas avoir de fest-noz à Loctudy cet été et le manque d'activités pour les ados,…

Ils ont souhaité des horaires d'ouverture de l'office plus étendus, un ramassage des algues sur les plages plus fréquent, un service de répurgation plus fréquent également, une plage ouverte aux chiens et les camping-caristes ont exprimé leurs desiderata souvent avec véhémence…

Derniers conseils avant la randonnée découverte de Loctudy

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

LE PORT DE PLAISANCE

Cet été le «Danielle», bâteau US a fait escale au port de plaisance

Didier Furic à la barre du port de plaisance

Ports de plaisance et développement durable, ces mots sans cesse répétés dans le cadre d'un document d'orientation baptisé «livre bleu», et l'agenda 21 édité par le Conseil Général du Finistère, définissent quatre axes pour le développement de la filière Nautisme et Plaisance. L'un de ces axes est d'aider les ports à disposer d'infrastructures d'accueil de qualité, ce qui n'est plus le cas à Loctudy. Le spectacle affligeant de bateaux échoués le long des pontons par grande marée donne cette image d'un port à sec, et ceci malgré la magnifique vue aérienne prise à pleine mer et qui lui a longtemps servi de promotion. Aujourd'hui un port de plaisance n'est pas exclusivement réservé à celui qui le pratique mais également à celui qui le regarde.

Une décision s'impose sur son devenir, l'heure n'est plus à la réflexion mais à l'action. Il nous reste à espérer que la réunion du 10 juillet 2009 qui s'est tenue à la mairie de Loctudy, à l'initiative du Conseil général, avec la participation des élus, des professionnels et des usagers fera enfin avancer ce dossier. Les élus du Conseil général et les services de l'Etat auront en tout cas, au cours de cette réunion, «entendu» l'urgence de la situation et des décisions à prendre.

Bilan de fonctionnement du port de plaisance du 1er mai au 31 août 2009

	Total bateaux	nombre de bateaux moins d'une semaine	nombre de bateaux plus d'une semaine	FR	GB	B	N	D	Divers	nombre de nuits d'escales	nombre de semaines d'escales
Total 09	**2053**	**1761**	**292**	**1549**	**344**	**21**	**28**	**12**	**26**	**3429**	**817**
Total 08	1844	1509	335	1135	323	12	16	13	14	2695	855
Total 07	1834	1476	358	1130	294	18	16	10	9	2781	906

La liste d'attente

Afin d'informer les personnes inscrites sur la liste d'attente, le port a établi un listing des affectations de places attribuées depuis Janvier 2009.

Pour mémoire, il y a 548 clients qui occupent les pontons à l'année, 76 sur bouées, à l'année ou en forfait hivernage. Les Finistériens représentent 70 % de la clientèle, cette forte concentration d'habitants demeurant à proximité du port ne permet pas un «turn-over» important, ce qui génère un certain mécontentement des personnes inscrites de longue date, lorsqu'elles sont averties que l'attente peut durer entre 5 à 10 ans. Au mois de juin 2009, la liste d'attente comportait 540 inscriptions. Il va de soi que la taille du bateau est un facteur dominant ainsi que le tirant d'eau pour l'attribution d'un anneau. Commercialement une petite unité n'occupera pas la place dévolue à une grande unité et inversement non plus.

Comptablement, il y a eu 20 attributions de places : 12 font suite à des désistements, 2 pour des raisons familiales et 2 autres ont laissé leur emplacement à disposition du port. 4 attributions de places sur bouées font suite à une réorganisation d'affectation, l'ensablement des corps mort n'ayant pas permis la visite de l'ensemble de ces mouillages.

A partir du 1er octobre et jusqu'au 31 octobre de l'année en cours, les demandes de maintien sur la liste d'attente doivent être adressées au bureau du port. Aucune dérogation ne sera accordée sans l'avis de la commission Port et Littoral.

José le Bec, adjoint «port et littoral»

AGENDA CULTUREL L.A.C.

Défi santé nutrition

Conférence PAS DE RETRAITE POUR LA FOURCHETTE

conférence animée par une diététicienne de Défi Nutrition Santé
mar. 17 nov. | 20H00
Durée 60 minutes
A partir de 55 ans, les besoins de l'organisme changent et l'alimentation doit permettre de répondre à ces besoins. Mais comment associer plaisir, équilibre et besoins ?
TARIF : 3€

Klaxon Rouge

Animation Soirée D.J.

Animée par Klaxon Rouge
Sam. 21 novembre
à partir de 21h00
TARIF : 3€

spectacle LE CHANT DES SARDINIERES

concert
sam. 5 décembre | 20H30
Tout public
La chanteuse bigoudène Marie-Aline Lagadic et sa fille Klervi Rivière, accompagnées de François Goutzien au piano et Alain Trévarin à l'accordéon nous font revivre en français et en breton la tradition des chants de sardinières.
TARIFS : PLEIN : 12 € - REDUIT : 10€ - de 12 ANS : 8€

spectacle Un air de Famille

Théâtre par la troupe du L.A.C.
Pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri
Mise en scène Céline Poil
dim. 6 déc | 17H00
Toutes les semaines, dans la famille Mesnard, on se réunit au café dont Henri est le patron et on va manger tous ensemble aux Ducs de Bretagne. Ce soir, qui est pourtant un jour de fête, car c'est l'anniversaire de Yolande la belle-fille, un incident va venir troubler les habitudes : Arlette, la femme d'Henri est partie une semaine pour réfléchir, ce qui va déstabiliser les autres membres de la famille.
TARIFS : PLEIN : 8€ - REDUIT : 6€ - de 12 ANS : 5€

ciné-club LE TROISIEME HOMME

Film de Carol Reed
mar. 8 décembre | 20H00

La Vienne de l'après-guerre. Holly Martins, auteur de romans de gare, débarque dans une ville en ruines, ravagée par la guerre et partagée en quatre zones d'influences politiques (russe, américaine, anglaise et française). Il s'attend à y retrouver son vieil ami Harry Lime qui lui a promis du travail. Mais pas de Harry à la gare. Après une rapide enquête, Harry apprend la mort toute récente de son ami, renversé par une voiture au pied de son immeuble. Intrigué, il décide d'enquêter.
TARIF: 1€

salon MARCHE DE NOËL

sam. 12, dim. 13 décembre | 10H00 - 18H00
ENTREE GRATUITE

spectacle PATRICK EWEN

contes
sam. 30 janvier | 20H30
Tout public
Le génie de ce conteur est de nous embarquer dans ses histoires, de nous tenir en haleine comme un grand-père, au coin du feu, sait si bien le faire.
TARIFS : PLEIN : 12 € - REDUIT : 10€ - de 12 ANS : 8€

conférence LA STERNE DE DOUGALL

ciné-conférence animée par l'association Bretagne Vivante
Film d'Allain Bougrain-Dubourg
ven. 9 octobre | 20H30
Durée 40 minutes
Tout public
ENTREE GRATUITE

spectacle Une heure avec BORIS VIAN et quelques autres farfelus

Lecture spectacle par la compagnie Passepanse
dim. 11 octobre | 17H00
Durée 60 mn
Tout public
Du rire jaune de Boris Vian à la verve jubilatoire de J.P. Verheggen. En passant par l'humour faussement naïf de Raymond Queneau.
ENTREE LIBRE

ciné-club LA CHARGE HEROÏQUE

Film de John FORD
mar. 13 octobre | 20H30
Tout public
Un vieux capitaine de cavalerie (John Wayne) doit accomplir une dernière mission avant de prendre sa retraite : conduire l'épouse du commandant du fort et sa nièce en lieu sûr, alors que les tribus indiennes s'échauffent dangereusement.
TARIF : 1€

Soirée ASTRONOMIE

animée par l'association Loar Gann
ven. 16 octobre | 20H30
Exposition de photos et matériel du 1er au 16 octobre
Conférence « les exoplanètes » et en fin de soirée observation des étoiles
Tout public
TARIF : 3€

spectacle GERARD DELAHAYE

concert
dim. 18 octobre | 16H00
Tout public
Gérard Delahaye, est devenu une référence dans le monde de la chanson jeune public. Jongleur de mots, il sollicite sans cesse l'imagination des enfants pour leur grand plaisir mais aussi celui de leurs parents.
TARIFS : PLEIN : 12€ - REDUIT : 8€ - 12 ANS : 6€

salon TROC DES LOUSTICS

vente ou échange
Dim. 9 novembre | 10H00 - 18H00
ENTREE : 1,5€ - gratuit pour les moins de 12 ans

spectacle LA TERRE EST-ELLE ENCORE BLEUE?

Théâtre par la compagnie de l'Eclair
mar. 17 novembre | 10H30
mer. 18 novembre | 15H30
De 6 à 10 ans
Durée 45 mn
Spectacle s'adressant aux enfants sur le thème de la préservation de la nature
TARIFS : PLEIN : 10€ - moins de 12 ans : 7€

L'ESTUAIN AN NOV NOD

CULTURE

3ème édition de la résidence d'artistes «777»

Le château de Kerpaul

Les artistes présents en 2009

Installée chaque année au château de Kerpaul à l'initiative de Sylvie Ruaulx et en étroite collaboration avec Chistophe Cuzin, l'exposition d'art contemporain «777» s'est déroulée cette année du 21 mai au 8 juin. Cette exposition se positionne année après année comme un évènement incontournable dans le milieu de l'art contemporain sur la région.

Un principe.

Les organisateurs invitent des artistes de leur connaissance à investir le domaine de Kerpaul toute une semaine afin, après s'être inspirés des lieux, de réaliser des œuvres qui sont présentées au public. Les artistes s'approprient chacun un espace du château en concevant leur travail en écho avec ceux des autres, réalisés lors des deux éditions précédentes. Grâce aux conditions particulières offertes par cet univers, une synergie entre les œuvres se crée à chaque exposition. Celles-ci donnant lieu à la réalisation d'œuvres pérennes, il existe des chambres d'artiste, des sculptures ou installations des précédentes éditions que le visiteur peut également découvrir. A l'instar de la pratique artistique de Sylvie Ruaulx, qui agit dans les territoires limitrophes des arts plastiques, par le biais de dispositifs interactifs basés sur le hasard et la participation, «777» joue un rôle de catalyseur, instaurant une connivence entre les artistes, le lieu et le public.

Un succès.

Cette année, il y a eut encore plus de monde que les années précédentes à arpenter le parc et les différentes pièces du château à la découverte d'œuvres originales qui ne laissent pas indifférent. Neuf artistes (Cécile Beau, Claude Briand-Picard, Betty Bui, Pierre Labat, Clément Laigle, David Renaud, Bertrand Rigaux, Maximilien Urfer et Emmanuelle Villard) ont complété la collection de créations réalisées par leurs prédécesseurs, de quoi remplir la cave de nouvelles valises...

L'an prochain.

Le rendez-vous est fixé pour l'an prochain : Les artistes s'installeront au château au cours du mois de mai afin de présenter leurs œuvres au public lors du week-end de la Pentecôte.

Oeuvre de Claude Briand-Picart

Un appel à souvenirs.

Sylvie Ruaulx propose aux Loctudistes de plonger dans leurs souvenirs afin d'y extraire toutes anecdotes, petites histoires ou images concernant le château de Kerpaul. A tous ceux qui l'on connu alors qu'il accueillait des enfants en colonies de vacances ou en des temps antérieurs, Sylvie lance un appel afin de constituer un recueil de souvenirs qui sera présenté lors des prochaines expositions.

Contact : Sylvie Ruaulx, 14 rue du repos, 75020 PARIS.
Tél : 06 12 78 30 90
ou mail : SRDLT@orange.fr
site internet : http://kerpaul.canalblog.com

Réalisation de Sylvie Ruaulx l'an passé

FORUM DES ASSOCIATIONS

Beaucoup de visiteurs à la rentrée du LAC

Les dames de l'atelier picot

Il y avait toujours du monde aux inscriptions

Une nombreuse assistance est venue se renseigner sur les différentes activités proposées

Loisirs Solidarité Retraite

L'UTL (Université du Temps Libre) du Pays-Bigouden

Samedi 12 septembre le centre culturel LAC organisait le traditionnel Forum des associations couplé à une opération de présentation de ses activités. «Nous n'avons pas cessé de la journée, il y avait beaucoup de visiteurs» a déclaré Marianne qui était en charge avec Christelle de fournir des informations et de recueillir les inscriptions aux différentes activités proposées. «Il reste maintenant à faire le point par atelier : autant certains ont fait le plein dès les premières heures autant d'autres peuvent encore accueillir du monde» a-t-elle rajouté. Cette saison, en complément des cours habituels tels que l'apprentissage des langues étrangères, le théâtre, la gym ou la danse bretonne entres autres, le Centre culturel propose des nouveautés comme l'aquarelle, le cirque, les loisirs créatifs, les ateliers équilibre ou horticulture, la stimulation de la mémoire ou la découverte de la Bretagne à travers l'art et le patrimoine et son approche toponymique. Les treize associations présentes ont quant à elles surtout informé le public de leurs programmes, invitant les personnes intéressées à les rejoindre. «Nous avons toujours besoin de bénévoles et de bonnes volontés pour nous aider» a déclaré Mickaël Drévillon au nom du comité des fêtes FAR. Etaient présentes cette année les associations : ADMR, Amicale laïque, ASL, AVF, Club de loisirs et d'amitié, Comité de jumelage, Dojo loctudiste, FAR, Histoire locale, LSR, Promouvoir Kerazan, Tennis-club et enfin UTL. De quoi satisfaire la quasi-totalité des visiteurs ! A noter qu'un guide de la saison 2009-2010 est disponible gratuitement au Centre culturel, à la Mairie, à la Maison des Associations ou à l'Office de Tourisme.

Le club de loisirs et d'amitié

Les AVF (Accueil Villes de France)

Un atelier pour conserver une bonne mémoire

Représentant la municipalité, Philippe Méhu, Marie-Ange Buannic et Soizic le Tinnier

Le stand de l'Amicale Laïque

Maryvonne Pensec, présidente du Lac, salue les participants

La majorité des activités ayant débuté seulement à la fin du mois dernier, il est encore temps de s'inscrire. Contact, tél.02.98.87.92.67 ou Courriel : lac29@wanadoo.fr

RENCONTRE AVEC…

De gauche à droite, Loïc le Douce, Robert Cariou et Thierry Mariel. Thierry est à bord de l'Aral depuis 22 ans. En appui, Robert Cariou, ancien pêcheur, vient chaque soir depuis plus de dix ans aider à débarquer la pêche. « Il n'arrive pas à quitter le milieu » dit Loïc en souriant.

A la pêche côtière sur l'Aral

L'Aral est un chalutier de 11,95m construit en 1978, armé à la pêche côtière. Originaire de Loctudy, son patron, Loïc le Douce navigue depuis plus de 22 ans avec le même matelot, Thierry Mariel. Issu d'une famille de pêcheurs, c'est tout naturellement que Loïc s'est orienté vers ce métier. Son diplôme de l'Ecole de pêche acquis en 1974, il a pris la mer dès l'année suivante sur le «Langoz», un chalutier appartenant à François Trébern. «*J'y ai appris le métier et n'en garde que de bons souvenirs*» dit Loïc. Ont suivi plusieurs embarquements (Angelus, Tréblinka…) avant que Loïc le Douce ne s'installe à son compte en 1982, en association avec Jean-Noël Kérisit pour l'achat de «La Moqueuse», un chalutier de 15 m vendu par Elie Mariel. Jusqu'au début de l'année 1987, Loïc et Jean-Noël ont pratiqué la «petite pêche». Pendant cette période, Loïc est retourné trois mois sur les bancs de l'école pour obtenir son «capacitaire», précieux sésame pour pouvoir commander seul un bateau de pêche côtière. En avril 1987, il prend possession à son compte personnel du chalutier «Le Picsou». «L'Aral» quant à lui, il l'a acheté en 1991 à Henri Cariou, «*juste avant la première crise de la pêche de 1992*» souligne t-il. Le bateau s'appelait auparavant «L'Argoat». Depuis cette date son équipage pratique la pêche côtière au départ de Loctudy.

En pleine saison de pêche à la langoustine, entre début avril et fin juillet, la journée commence tôt. Selon le même rituel, Loïc et Thierry se retrouvent chaque matin vers 3h30 à bord du chalutier. Dès la sortie du port, le patron confie la barre au matelot, cap sur la «Grande vasière» située dans le sud du Guilvinec. Arrivés sur zone au lever du jour, les deux chaluts sont mis à l'eau pour un premier trait de 3h. «*Cette première tentative est souvent la meilleure de la journée, elle a une forte incidence sur le moral de la troupe*» souligne Loïc. Elle sera suivie de deux autres, également de 3 h, entrecoupées par le tri de la «pochée» sur l'arrière du bateau, avant le retour au port vers 16h30 pour la vente du soir.

Au cours du mois d'août, le bateau reste au port et l'équipage prend ses congés avant une reprise en douceur à la mi-septembre puis le démarrage d'une autre pêche à partir du premier lundi de décembre : la drague de la coquille Saint-Jacques en baie de Concarneau. «*C'est une pêche très réglementée qui se pratique entre 9 h et 12 h quatre jours par semaine. La coquille doit mesurer au minimum 10,2 cm. La gendarmerie maritime est présente pour contrôler l'ensemble des paramètres. Nous sommes chaque saison environ 30 bateaux dans la baie dont une dizaine au départ de Loctudy avec un objectif commun : atteindre chaque jour le quota de pêche autorisé, soit 300 kg, tout en espérant que les cours seront bons*» précise le patron. Pour cette pêche, l'Aral est juste dans la norme car les bateaux ne doivent pas dépasser 12 m de long. La drague d'une largeur maximum de 1,80 m est tirée par traits de 15 minutes à environ quatre nœuds.

Quand Loïc parle de son métier, on sent de l'amertume dans sa voix. «*Ces années passées en mer m'ont apporté beaucoup de joies mais aussi des peines. Les contraintes de plus en plus fortes imposées par l'Europe ne sont pas toujours claires. Depuis quelques années, on nous incite à quitter le métier en nous rémunérant pour casser nos bateaux au lieu d'aider les jeunes à en construire des neufs. Par ce fait, le port de pêche se vide de ses bateaux, les activités et aussi les animations diminuent d'année en année*» souligne le patron pêcheur.

Chaque fin d'après-midi en saison, le débarquement de la «Demoiselle de Loctudy» attire une foule de curieux.

«La mer d'Aral en Asie centrale a été asséchée en grande partie par la culture intensive du coton, décidée par les économistes soviétiques dans les années 60. Cela a fait disparaître quasiment toute forme de vie. Ce fût un désastre pour les pêcheurs locaux. J'ai appelé mon bateau ainsi par solidarité avec ces populations» Loïc le Douce.

Au chalut, trois fois par jour la «pochée» est déposée sur le pont du bateau.

Le premier bateau appartenant en totalité à Loïc, le Picsou, était reconnu par tous les enfants en raison du dessin ornant la porte de la passerelle.

Amédée à bord de son «Goaper»

Amédée, ou toute une vie tournée vers la mer...

«Quand j'ai ouvert les yeux, la mer était mon horizon», aime à le répéter Amédée Le Reun, qui a accepté de nous retracer, au travers de cet interview, les différentes étapes de sa vie de marin. Né le 4 janvier 1928 à Prat An Asquel dans le quartier de Larvor, il vient donc d'ouvrir la première page de sa huitième décennie. Sa scolarité à l'école de Larvor, inaugurée en 1933 l'année même de ses débuts, se terminera en 1939 avec en poche le certificat d'études, le précieux sésame de l'époque. Fils de marin, c'est donc tout naturellement qu'il répond à l'appel du large...

Débarquement du thon à bord du «Ruban Bleu» à Dakar (Sénégal)

Estran – Tu as 11 ans et commence pour toi une nouvelle orientation…

Amédée – Oui, car passé le certificat d'études, l'école ne me concernait plus. Alors c'était la pêche et embarquement avec une autorisation spéciale de l'Inscription Maritime et une visite médicale, car il fallait être en bonne santé pour embarquer.

E – Donc, en 1939, à 11 ans, quel a été ton premier embarquement ?

A – Eh bien, j'ai embarqué avec mon père et mon oncle Marcel sur le «Bien Etre», le bien nommé. Troisième homme sur le bateau, je jouais les utilités, c'est-à-dire que je faisais ce que je pouvais faire à mes 11 ans. Mais surtout à bord, j'apprenais le métier de marin. Car à cette époque, il n'y avait pas de formation spécifique. L'école de pêche n'a vu le jour qu'en 1955-56.

E – Quelle était alors votre pêche ?

A- - A cette époque, c'était essentiellement le maquereau.

E - 1939… Les canons de la seconde guerre mondiale ne commençaient-ils pas déjà à gronder ?

A – Eh bien, c'était le début de la guerre et les Allemands n'étaient pas alors très virulents. La première image que j'ai de cette guerre 39-45, c'était à Concarneau en septembre 1939, peu après le 3, date de la déclaration officielle de la guerre par la France. Je me rappelle de voir, collées à tous les coins de rues, les affiches «Mobilisation Générale». Du coup, on nous a donné l'ordre de rentrer à la maison. Ce que nous avons fait immédiatement.

E – Donc, pendant la guerre, tu as été mousse sur le «Bien Etre». La guerre terminée, tu as 17 ans. Prends-tu une autre orientation ?

A – Non, je suis toujours resté avec mon père, mais sur un autre bateau, le «Deo Juvente», construit chez Pierre Cariou, le père de Marcel, au chantier de Larvor, et que mon père a acheté en 1946. C'était un bateau à moteur. Je me rappelle qu'au début, comme il était difficile de trouver des moteurs en cette période de fin de guerre, on l'avait équipé d'un moteur de voiture Renault qui marchait d'ailleurs très bien. Ce n'est que quelque temps plus tard qu'on l'a équipé d'un autre moteur.

E – Ainsi sur le «Deo Juvente», vous pratiquiez quel type de pêche ?

A –C'était essentiellement la pêche au casier, crevettes et crustacés, toujours dans les mêmes parages et l'hiver aussi parfois la coquille Saint Jacques à la drague.

E – Combien de temps es-tu resté sur le «Deo Juvente» ?

A – Jusqu'en 1950…

E – C'est-à-dire jusqu'à tes 22 ans. Mais, à 20 ans, comme c'était l'âge de la conscription, n'as-tu pas eu à satisfaire aux obligations militaires ?

A – Ah oui. J'allais oublier cette période qui m'a fait voyager, le service militaire…J'ai été appelé en février 1948. Dans un premier temps, je suis allé à Pont-Réan, en Ille et Vilaine où se trouvait un centre de formation de la Marine Nationale. Je me rappelle qu'il y avait un instructeur qui devait nous apprendre à godiller, chose que nous savions, bien sûr, déjà faire de par notre métier de marin. L'explication théorique de ce marin instructeur, plus littéraire que manuel, était : «Pour godiller, il suffit d'imprimer à l'aviron un mouvement hélicoïdal !»

E – Tu as donc beaucoup voyagé durant ton service militaire…

A – Oui. De Pont-Réan, je suis allé à Toulon où j'ai embarqué pour une tournée en Afrique du Nord. De retour à Toulon, on m'a annoncé que j'étais muté au Dourdy à Loctudy ! Sans vouloir critiquer, il faut bien dire que nous n'étions pas, en tant qu'appelés, débordés de travail. Notre poste d'activité était à la pointe de Pen-ar-Veur. On s'occupait des barques et on apprenait aux Mousses, les apprentis marins d'Etat, à godiller et à conduire la barque ! Donc, le travail n'était pas très difficile. Je dirais même que c'était… la vie de château !

E – De retour à la vie civile en 1949, as-tu continué avec ton père sur le «Deo Juvente» ?

A – Oui, jusqu'en 1951, date à laquelle

Le «Rédempteur»

j'ai entrepris, en collaboration avec mon beau-père Jean Louis et Gustave Marc, de construire au chantier Marcel Cariou à Larvor, le «Rédempteur», un bateau à moteur de type «Malamock» d'une longueur de 14,5 mètres.

E – Combien étiez-vous à bord et quel type de pêche pratiquiez-vous ?

A – Nous étions 7 à bord. On faisait la campagne au thon dans le golfe de Gascogne. A l'époque on n'avait pas de radio ni de moyen de positionnement. Le seul instrument dont on disposait c'était le sextant qui sert à se positionner par rapport au soleil. Alors lorsque le temps était couvert ça posait problème.

E – Peux-tu décrire en quelques mots comment se déroulait une marée… la durée, le rythme de travail, le mode de pêche…

A – Une marée au thon durait de 15 jours à 3 semaines en isolement total. La nuit le bateau était arrêté, on dormait. Le matin, dès le lever du jour, on mettait les lignes à l'eau en les traînant en surface. Placées sur les tangons, elles étaient équipées d'appâts artificiels, à l'époque c'était de la paille de riz. Ainsi derrière le bateau on traînait de nombreuses lignes qui faisaient de 100 à 30 mètres, c'était en dégradé. Quant au résultat de marée, c'était très variable. J'ai parfois vu ramener 3 000 thons et parfois seulement 1 000, tout comme le poids qui variait de 3 à 10 Kilos. En évoquant le poids des thons, je voudrais signaler que le plus lourd que j'ai pêché durant toute mon activité pesait 183 kilos. Mais le record, à cette époque, détenu par un Concarnois était de 222 kilos.

E – Et la vie à bord ?

A – C'était spartiate, mais ça se passait très bien. On formait une équipe bien soudée et on avait une règle de vie que chacun acceptait. Ainsi par exemple on partait avec un tonneau d'eau qu'il fallait économiser, du coup pour se laver c'était à l'eau de mer. Par ailleurs, on emmenait quelques repas de viande, mais on n'avait pas trop les moyens de la conserver. Souvent la viande était immangeable au bout de quelques jours et surtout qu'à l'époque la glace se faisait encore à base d'ammoniaque. C'était vraiment infect, même le pain…

E – Revenons à la pêche, que faisiez-vous à la fin de la campagne au thon ?

A – On faisait la toilette du bateau, puis on repartait au chalut c'est-à-dire à la pêche aux poissons, à la langoustine… et certains hivers on allait aussi à la coquille du côté de Belle-Ile avec Quiberon comme port d'attache.

E – Pendant combien de temps as-tu exploité le «Rédempteur» ?

A – Finalement, pas très longtemps… Euh… pendant 5 ans. Car lancé en 1951, je l'ai vendu en 1956, très exactement le 4 janvier, le jour de mon anniversaire !

E – À partir de ce moment qu'as-tu fait ?

A – J'ai pris un nouveau virage dans mon métier de marin pêcheur en construisant un nouveau bateau, le «Ruban Bleu» GV 7684, un chalutier thonier de 24 mètres de long, à coque métallique. C'était le premier de ce genre dans le quartier du Guilvinec…

E – Le «Ruban Bleu»… pour quel type de pêche ?

A – Il y a eu 2 périodes très différentes. De 1956 à 1961 on pratiquait la pêche au thon germon dans le golfe de Gascogne, puis on effectuait des campagnes sur les côtes africaines avec Dakar comme port de base pour le déchargement et pour la vente. Nous étions de 10 à 14 marins maximum à bord.

E – Pas trop de difficultés pour trouver des embarquements ?

A – Ah non ! On refusait même du monde, ce n'était pas comme aujourd'hui…

E – Qu'est-ce qui t'a fait arrêter cette campagne africaine et quel a été l'après 1961 du «Ruban Bleu» ?

A – La raison est toute simple : le poisson se vendait de moins en moins bien et notre initiative a été suivie par de nombreux autres bateaux. Du coup, on est rentré pour faire une pêche hauturière avec 7-8 marins à bord. De 61 à 65, on débarquait au Guilvinec, puis lorsque la criée a été mise en service, on est venu à Loctudy et on y est resté jusqu'en 1982, date de mon départ en retraite. A la fin des années 60 Loctudy a connu une apogée qui l'avait hissé au 5ème rang national derrière Boulogne, Lorient, Concarneau et le Guilvinec. Hélas ! Ça a changé depuis…

E – L'heure de la retraite ayant sonné, qu'est devenu le «Ruban Bleu» et quel a été ton lien avec la mer à partir de cette date ?

A – Je l'ai vendu à l'un de mes matelots qui l'a exploité pendant 2 ans. Mais du jour où il a quitté Loctudy, je n'ai plus revu le bateau… Quant au lien avec la mer, je l'ai toujours chevillé au corps. Sur mon petit canot, le «Goaper» (le «Moqueur» en français), construit au chantier Marcel Cariou, je continue à pêcher avec seulement une motivation différente : la notion de travail s'est transformée en plaisir...

E – Avant de te laisser rejoindre ton «Goaper», je voudrais que tu me dises comment tu ressens la pêche de nos jours ?

A – Eh bien ! Force est de constater que c'est le déclin d'une façon générale. Quelles en sont les raisons ? Elles sont certainement nombreuses : des bateaux de moins en moins nombreux,des équipages de plus en plus difficiles à trouver, le prix du gas oil, le poisson parfois fait aussi défaut… et encore bien d'autres raisons sans doute qui font que plusieurs exploitations ne sont plus rentables. C'est ça en fait qui est la cause du déclin.

E – La période faste se situerait de quelle date à quelle date ?

A – De 1960 à 1990 et peut-être même 1995. Mais en 2000, c'était déjà bien «abîmé».

E – Ne penses-tu pas qu'il y aura un retour vers l'époque passée ?

A – Si je répondais oui, on me dirait que je suis un imbécile, car personne n'y croit… Mais je pense qu'il y aura toujours de la place pour l'activité-pêche et peut-être, à terme, ceux qui auront persisté arriveront à bien gagner leur vie. Mais on peut craindre qu'ils seront moins nombreux qu'aujourd'hui.

L'équipage du «Ruban Bleu» en avril 1961.
De gauche à droite :
François Le Bihan,
Clet Le Marc,
Louis Guiziou,
Tintin Biger,
Jean Marie Hélias,
Alain Le Marc,
Pierre Cossec,
Gustave Le Marc,
Amédée Le Reun,
Jo Le Douce.

RETROUVEZ LE COMPLÉMENT DE CET ARTICLE www.loctudy.fr

Rubrique :
mairie/magazine municipal/chroniques loctudistes

CABOTAGE...

DR

Un vapeur gallois à quai

...avec le Pays de Galles

Il faut se référer à l'histoire pour savoir que Loctudy fut entre 1860 et 1931 un port de commerce important et eut des relations intenses avec le Pays de Galles. Il en fût de même à Saint-Nazaire (44) et à Lannion (22). Toutefois, ces liaisons furent épisodiques au cours des siècles.

Certes, il y a un trait commun entre la Bretagne et le Pays de Galles : ils appartiennent tous deux au monde celtique, plus particulièrement à son rameau britannique. L'appellation de «Bretons» s'est appliquée à l'origine aux habitants de l'île d'Angleterre. Suite aux invasions saxonnes du 6ème siècle, ceux-ci se réfugièrent en Cornouaille et en Galles. Certains gagnèrent l'Armorique au cours des deux siècles suivants. Nos saints fondateurs, tel Tudy, créateur de la paroisse et porteur de la foi chrétienne traversèrent la mer celtique à la tête de leur clan sur de rustiques coracles.

Mais les liens qui s'étaient créés entre la grande et la petite Bretagne que les Gallois appellent encore Llydaw furent interrompus jusqu'au 10ème siècle par les invasions Viking qui causèrent des ravages dans les deux contrées. Cette situation cessa quand Alain Barbetorte conforta le duché. Pendant cette époque, des royaumes comme celui du Gwent subsistèrent en Cambrie (Kymru).

La situation changea dans les années 1530 quand les deux régions autonomes furent intégrées dans les deux grands royaumes, l'une de France, l'autre de Grande-Bretagne. Or ces deux grands états furent épisodiquement en conflit sur mer jusqu'en 1815. C'est dans ce contexte que nos côtes furent truffées de postes et de forts (voir Estran numéro 40, «Loctudy et la défense maritime»).

Fort heureusement, il y eut des accalmies et les 15ème et 16ème siècles furent des périodes fastes pour le commerce maritime breton.

Leurs armateurs furent qualifiés de «rouliers des mers» tant leur activité était intense avec les ports du Nord de l'Europe. En effet, les havres bretons implantés à la pointe ouest constituaient des abris appréciés avant de franchir les raz de la pointe de Bretagne.

Au temps de son apogée, Kérity-Penmarch livra des marchandises (vin et pastels) en provenance de Bordeaux dans les ports du Canal de la Manche de Bristol. A sa chute en 1597, Lotudi (en réalité Pont-l'Abbé et l'Ile-Tudy), prit sa suite et commerça avec le Pays de Galles. Dans son livre «Le commerce breton à la fin du Moyen Age», Henri Touchard relève que des navires de chez nous fréquentaient Pembroke Haverfordwest et Milford Haven. Il s'agissait de caravelles jaugeant de 60 à 70 tonneaux. A titre d'exemple, le Grand Brigantin et la Brunette transportèrent en 1500 du vin à Beaumaris. Parmi les capitaines on relève le nom de Yvon Martiche de l'Ile-Tudy.

Mais nos armateurs furent supplantés par les Hollandais dotés de navires de plus forte jauge et disposant de moyens financiers plus élevés. De plus, entre 1689 et 1815, une nouvelle guerre sévit entre le Royaume-Uni et la France. Elle mit pratiquement fin au commerce maritime entre la Bretagne et le Pays de galles.

Des tentatives de débarquement eurent lieu aussi bien à Saint-Cast en 1758 qu'à Fishguard en 1797 où des militaires des deux pays celtes s'affrontèrent au combat, mais découvri-

rent pendant leur emprisonnement qu'ils avaient une origine commune, notamment des langues possédant les mêmes termes.

Au plan commercial, profitant de la paix qui s'installa entre la France et le Royaume-Uni après 1815, les relations maritimes prirent un nouvel essor. Elles se développèrent considérablement en 1860, suite à un accord de libre-échange.

Dans ce contexte, Cardiff devint le port d'exportation du charbon extrait des mines de la Rhondda Valley à destination des ports bretons dont celui de Saint-Nazaire, proche des fonderies de Trigniac.

A Loctudy, doté de quais construits en 1850 et à Pont-l'Abbé dont l'activité déclinait, des goélettes puis des cargos gallois (1877) livraient du charbon et repartaient chargés de pommes de terre (de l'ordre de 15 000 à 20 000 tonnes par an). Cette culture s'était fortement développée sous l'impulsion du châtelain de Kerazan, Edouard le Normant des Varannes et aussi de poteaux de mine. Les cargos aux noms typiquement gallois comme le Portadown, Pormeor, Portheven, Port Karrach emportaient de l'ordre de 300 tonnes par voyage.

De nombreuses cartes postales qui ont illustré l'exposition sur «L'histoire de la pomme de terre en Pays Bigouden» retracent l'activité intense des cultivateurs livrant leur production à des femmes-dockers portant des sacs de 50 kg et des poteaux de mine sur leur dos jusqu'au navire.

Dans les années 1929-1930, il n'était pas rare de voir six cargos s'amarrer le même jour dans le port. Les équipages étaient devenus familiers à la population locale qui pouvait nouer des dialogues, certes limités, à partir de mots communs aux deux langues celtes.

Mais en 1931, le gouvernement français pour favoriser les houillères du Nord mit fin à l'importation du charbon gallois. Par mesure de rétorsion, le gouvernement Britannique prit une mesure protectionniste, le décret Gilmour, interdisant l'importation de pommes de terre de Bretagne. L'apparition du doryphore, insecte ravageur, servit également de prétexte à cette décision. Ce fut une catastrophe pour les ports bretons pratiquant cette activité. Les fonderies de Trignac fermèrent et Loctudy s'orienta vers la pêche et vers le cabotage intérieur.

Ces précédents historiques ont été à l'origine des Fêtes de la pomme de terre en 1934, 1996 et 1998 et la création du Comité de jumelage Loctudy-Fishgard. Le développement de liens culturels entre la Bretagne et le Pays de Galles à partir du voyage effectué en 1830 par Théodore de la Villemarque a agi également en ce sens. De même, les missions effectuées à partir de 1830 par des pasteurs gallois qui créèrent des communautés protestantes dans les localités voisines de Lesconil et Lechiagat ont contribué à faire connaître le Pays de Galles en Pays Bigouden.

A l'occasion des échanges annuels du jumelage, les périodes fastes du cabotage inter celtique sont toujours évoquées avec nostalgie.

Nota : Une exposition sur le cabotage entre la Bretagne et le Pays de Galles se tiendra à la médiathèque de Loctudy du 19 au 30 octobre au cours du dernier trimestre de cette année.

DR

Une goëlette en attente

Une Caravelle

DR

Coracles au sec sur une grève d'Irlande

DR

VAISSEAUX…

Le texte initialement prévu (Monnaies de Bretagne – Savoir compter en Breton) paraîtra au début 2010. Nous vous proposons, en lieu et place, un court récit à propos d'une pierre gravée médiévale découverte récemment sur la partie extérieure de l'un des murs de la chapelle Saint-Brieuc, ancienne église paroissiale de Plonivel.

…de bois, vaisseaux de pierre

La cité de Penmarc'h ne détient pas le monopole des bateaux figés dans la pierre d'édifices religieux, tels Saint-Nonna et la Tour Carrée.

Au début des années 2000, un petit groupe d'archéologues et de passionnés, remarque en observant la chapelle depuis le dehors, des traits gravés dans le granite et paraissant converger dans le sol. Intrigués par cette anomalie jusqu'alors non signalée, ils dégagèrent avec précaution le peu de terre masquant la quasi-totalité d'une grosse dalle d'environ 0,60 m x 0,50 m (voir photographie). Curieusement inversée par suite d'un réemploi ou lors d'un des nombreux remaniements subis par l'édifice, dont le plus important en 1774-75, on ne peut que constater que cette pierre n'est pas vraiment à sa place d'origine.

Il pourrait s'agir d'une nef du XVème siècle ou peut-être d'une caravelle légère ne portant qu'un embryon de château et trois mâts dont l'un peu visible ; logique, vu l'état du bloc !

La coque, plutôt effilée et taillée pour une navigation rapide, aurait quelque ressemblance avec la façon dont les peuples du Nord (Norrois) bâtissaient leurs «langskip», véritables noms des dits «grands drakkar». Il est vrai qu'à cette époque il valait mieux ne pas trop traîner en mer : pirates et autres demandes pressantes de marchandises périssables ou vitales…

Un bateau innovant, la caraque, conçu non plus à partir de la coquille mais, bien au contraire, en démarrant la construction par le squelette : quille supportant les étraves et les membrures, marque une brillante avancée de la construction navale. Ce nouveau principe, rejetant aux oubliettes les si souples «langskip» et issu de Bretagne et des chantiers navals français, sera adapté par la suite, marquant le début de la construction navale telle que nous la pratiquons toujours. Nous n'oublierons pas, non plus, l'expérience et les inventions précédentes du Sud (Péninsule Ibérique, Italie…).

Solides et sûres, les caraques, ces «bêtes de somme», pouvaient transporter des charges jusqu'alors inégalées (> 100 tonnes).

En raison de leur tirant d'eau, de petites barges assuraient le transbordement des marchandises en n'importe quel point des côtes.

Nota : quant aux «carvelles», parfois citées, on ne trouve pas ce nom désignant une sorte de caravelle ? Les carvelles, selon les dictionnaires spécialisés, ne sont autres que des clous spéciaux utilisés pour le chevillage des coques en bois.

En conclusion, l'ex-petite paroisse «primitive» (Plonivel commençant par «Plo», crée par les premiers bretons insulaires) et située depuis son dépeçage en 1790 (pour fonder Pont-l'Abbé) à la limite Ouest de Loctudy, peut, à l'instar de Penmarc'h, revendiquer ses lettres de noblesse ou marques : un navire moyenâgeux ne portant pas ses voiles et que l'on souhaiterait pouvoir étudier de manière plus «fine».

Sources :
- Jacques Mariel
- FAC de Brest (J.C. Cassard)
- Albrecht Sauer
(musée de la navigation de Bremerhaven)
- Divers…

Enquête sur le projet de Langoz

Merci de compléter ce questionnaire et de le renvoyer en mairie. Votre avis nous est précieux.

Globalement, l'aménagement de Langoz est :

- ○ ***très satisfaisant***
- ○ ***assez satisfaisant***
- ○ ***non satisfaisant***

Les réalisations correspondent elles aux attentes des usagers ?

Le projet vous semble t'il bien répondre à la démarche suivie de développement durable et de valorisation des espaces ?

La communication, la concertation et l'information sur le projet ont-elles été suffisantes ?

Votre avis sur la gestion et la durée du chantier :

Votre avis sur le choix des matériaux et des végétaux :

Votre avis sur la prise en compte de la sécurité et de la bonne cohabitation des différents usagers (voitures, piétons, activités diverses) :

Autres commentaires

HIVER

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
(02 98 87 80 58)
Le mercredi sur toute la commune

Sacs jaunes : Le mercredi sur toute la commune

CONTENEURS SPECIALISES
En centre ville et divers quartiers, verre, journaux. Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchetteries.

DECHETTERIES
Municipale, à Kéruno seulement les déchets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dépôt de tous autres matériaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC
Du lundi au vendredi,
de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi,
de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Les déchets verts et encombrants ne sont plus ramassés, sauf cas particuliers dans le cadre de l'aide sociale. (inscription en mairie)

Si vous souhaitez recevoir l'Estran par voie postale ou si vous avez changé d'adresse, nous vous remercions de vous adresser à :
Maison des associations,
9 rue de Poulpeye 29750 LOCTUDY.
Tél. 02.98.87.91.44.
maisonassociation.loctudy@wanadoo.fr

Par ailleurs, la revue municipale est téléchargeable sur www.loctudy.fr

---

Rappel sur le règlement sanitaire départemental

L'élevage et l'entretien d'animaux de toutes espèces dans les habitations, leurs dépendances ou leurs abords ne doit pas, par leur nombre, leur comportement ou leur état de santé porter atteinte à la sécurité ou la salubrité des habitations ou de leur voisinage.

C'est ainsi qu'en zone agglomérée, le nombre d'animaux adultes ne peut être supérieur à 10 pour les volailles ou les lapins, à 5 pour les chiens ou les chats, sans que le nombre cumulé d'animaux n'excède 15.

Il est interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage.

Les installations renfermant des animaux vivants, notamment les clapiers, poulaillers et pigeonniers, doivent être maintenues constamment en bon état de propreté et d'entretien et être distantes d'au moins 10 mètres de toute habitation habitée par des tiers. Elles doivent également être désinfectées et désinsectisées aussi souvent qu'il est nécessaire.

L'ÉTAT CIVIL 2009

NAISSANCES

28.04.2009	Shanel LE GALL
06.05.2009	Yanis FIRMIN
05.06.2009	Quentin MONFORT
07.06.2009	Augustin MOTREFF
23.06.2009	Géraldine QUEFFELEC
01.07.2009	Malo PICHARD
16.07.2009	Yann RENAUD
19.08.2009	Madelon-Deneuville NFOUME OVONO

MARIAGES

07.05.2009	Christophe PICHAVANT et Mina ROHANI
09.05.2009	Marc CRAUET et Martine ROUGÉ
30.05.2009	Olivier SAÜQUÈRE et Marion CHAIX
27.06.2009	Andy LOBET et Gaëlle MORVAN
27.06.2009	Thomas BAUJARD et Benjamine DUPONT
08.08.2009	Gilles DEBEAUPTE et Marjorie BRUN
22.08.2009	Sylvain LE MOIGNE et Céline NEDELEC
29.08.2009	Teddy LAUNAY et Fanny QUELVEN
29.08.2009	Alain RENAUDIN et Marine GOUYEN
04.09.2009	Christophe BOURRIE et Valentine LABARTHE
12.09.2009	Mathieu BECUS et Marie BOYER
12.09.2009	Julien PERROT et Marion COLINEAUX

DECES

28.04.2009	Marcel DOUCE veuf MOULIN - 89 ans
11.05.2009	Marie Louise KERVIEL veuve JONCOURT – 96 ans
11.05.2009	Yves TOULEMONT veuf BRIEC – 85 ans
24.05.2009	François FLATRÈS – 88 ans
25.05.2009	Gabrielle L'HENORET veuve L'HENORET – 93 ans
07.06.2009	Marie-Corentine ANDRO veuve CARIOU – 95 ans
11.06.2009	Maryvonne BOILLEREAU épouse COULM – 73 ans
15.06.2009	Odette LE CAM veuve JAN – 88 ans
26.06.2009	Jean LE PICHON – 62 ans
28.06.2009	Jean-Pierre LE CALVEZ – 57 ans
10.07.2009	Henri MORVAN époux LOPÉRÉ – 71 ans
11.07.2009	Gabrielle LE CORRE épouse BERNARD – 79 ans
25.07.2009	Pascal GUIRIEC – 44 ans
02.08.2009	Louis KÉRAËL époux AUTRET – 74 ans
02.08.2009	Jean Claude LE TIRILLY – 67 ans
20.08.2009	Amélie COSSEC veuve HUBERT – 94 ans
28.08.2009	Jean Noël DOUGUET époux MORIO – 60 ans
06.09.2009	Etienne LE BRENN époux CARIOU – 76 ans
06.09.2009	Jean TOULEMONT – 73 ans

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ, COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ AVEC VOTRE MANCHE

OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE

EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT

CONTACTEZ LE 15 UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE

0 825 302 302

www.pandemie-grippale.gouv.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous

inpes

STOP aux virus de la grippe

Loctudy ar mor

LA DEMOISELLE DE LOCTUDY ®

www.loctudy.fr